

# LA SEMAINE AFRICAINE



[www.lasemaineafricaine.info](http://www.lasemaineafricaine.info)

N° 4136 du Jeudi 28 Juillet 2022 - 70<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)

DEUXIEME TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES

## Les Congolais boudront-ils encore les urnes?

(P.3)

GUEORGUY TCHEPIK, AMBASSADEUR DE RUSSIE AU CONGO

«L'Occident porte une grande part de responsabilité dans la confrontation actuelle en Ukraine»



Gueorguy Tchepik (P.3)

VIE POLITIQUE NATIONALE

### Le triste destin de l'U.R de Benjamin Bounkoulou

(P.4)

FONDATION SNPC

Dons d'équipements médicaux aux hôpitaux de référence Maman Mouebarara et général Edith Lucie Bongo Ondimba

(P.16)

EDITORIAL

### De l'immigration

CANAL+

ON N'A PAS FINI DE VOUS SURPRENDRE !



L'INTEGRALE JAMES BOND SEULEMENT SUR LES CHAINES CANAL+

POUR TOUT REABONNEMENT  
15 JOURS OFFERTS  
A TOUT CANAL+

30 ANS

CLOTURE DE LA XII<sup>e</sup> ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CERAC A MIONGOMO

### Les évêques s'engagent contre les migrations des jeunes



Les évêques pendant les travaux (P.7)

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONS UNIS - OMT FORMATION DES FOURNISSEURS

Dans le cadre de ses activités communes, toutes les Agences des Nations Unis, à travers le Bureau de la Coordinatrice du Système des Nations Unis organise une

### FORMATION DES FOURNISSEURS

Spécialement dédiées à tous les Fournisseurs et Prestataires de biens et services, exerçant légalement en République du Congo.

Cette formation se fera sous forme de deux Cohortes:

1<sup>er</sup> Cohorte: 14 et 15 Septembre 2022

2<sup>e</sup> Cohorte: 09 et 10 Novembre 2022

Elles se dérouleront sis au Bureau Régional Afrique de l'OMS (AFRO) sis à la Cité du Djoué - Brazzaville

Nous invitons toutes les Entreprises légalement enregistrées (PME, PMI, Grand groupe, Artisans, Société Anonyme, SARL, Société Unipersonnelle) souhaitant nous offrir leurs services, à participer à cet évènement d'envergure.

Pour s'inscrire, veuillez remplir le formulaire d'Appel à Manifestation d'Intérêt de «bien» ou de «service» en allant sur le lien ci-dessous:

<https://indico.un.org/e/omt>

**Date de clôture des inscriptions:** 28 Août 2022 à 0h00

### ATTENTION, PLACES LIMITEES

**Notez:** Ces formations sont GRATUITES, aucune somme ne doit vous être demandée, si vous faites face à un tel cas n'hésitez pas à nous le notifier à l'adresse électronique suivante: afrocontracting@who.int

**Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire**

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»  
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),  
Centre-ville, Boîte Postale: 18 Brazzaville  
Tél Fixe: (+242) 05.350.84.05  
E-Mail: etudematissa@gmail.com

### NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL ADJOINT RENOUVELLEMENT MANDATS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET DE SON SUPPLEANT DE LA SOCIETE DENOMMEE

«FAAKI-CONGO»

Société Anonyme

Avec Conseil d'Administration

Au capital de 1 000 000 000 FCFA

Siège social à Brazzaville

République du Congo

RCCM: CG-BZV-01-2003-B14-00022

-Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration en date à Brazzaville du 09 mai 2022, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 08 juin 2022, et dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la même date, sous folio 102/17 N°2265, le conseil d'administration a nommé en qualité de **Directeur Général Adjoint** monsieur **BALOSSA NKOUEO Adélar** pour une durée de **cinq (05) exercices sociaux**.

- Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date à Brazzaville du 25 mai 2022, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 08 juin 2022, et dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la même date, sous folio 102/10 N°2268, l'Assemblée Générale a décidé de renouveler pour une période de six (06) exercices les mandats du **Commissaire aux comptes titulaire et du Commissaire aux comptes suppléant**.

**Dépôt légal** a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 13 juin 2022 sous le numéro 22 DA 85.

**Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier** sous le numéro **CG-BZV-01-2003-B14-00022**.

*Pour insertion légale*

**Me Ado Patricia Marlène MATISSA**  
Notaire

### Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière piscicole au Congo

## RECRUTEMENT DE 2 ANIMATEURS CONSEILLERS PISCICOLES (Postes ouverts aux hommes et aux femmes)

#### CONTEXTE:

Dans le cadre de l'exécution du projet de renforcement des capacités des acteurs de la filière piscicole en République du Congo (RECAFIP II) financé par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement, l'APDRA Pisciculture Paysanne et le FPGR recherchent deux animateurs conseillers piscicoles. Le poste d'animateur conseiller piscicole est placé hiérarchiquement sous la responsabilité du chef de projet. Les animateurs sont basés au siège du projet à Madingou avec des déplacements fréquents dans les villages du Pool, de la Lekoumou et de la Bouenza.

#### DETAIL DES ACTIVITES:

- Orienter, appuyer et conseiller les populations dans leur prise de décision concernant la pisciculture; - Accompagner les personnes intéressées dans le choix des sites, la construction de leurs ouvrages et dans la conduite de leur élevage; - Recenser les besoins de renforcement des capacités des pisciculteurs et programmer des formations; - Organiser les séances de formation sur la base des besoins recensés; - Aider les pisciculteurs dans la formation et la structuration de leurs associations piscicoles; - Faire un compte rendu hebdomadaire et mensuel de la mise en œuvre du projet dans sa zone d'affectation; - Participer aux missions de suivi et évaluation dans leur zone d'affectation.

- accompagner les pisciculteurs dans la gestion piscicole.

#### PROFIL DU CANDIDAT:

- Être de nationalité congolaise; - Être titulaire d'au moins

un BAC+2 en agronomie, sciences sociales ou tous autres domaines liés au développement rural; - Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine des projets de développement, le domaine de la pisciculture est un atout; - Aptitude à organiser et à conduire seul des missions de terrain dans les villages d'intervention; - Aptitude à s'adapter à des conditions de vie parfois difficiles des populations rurales; - Excellent sens relationnel et bonne capacité rédactionnelle; - Rigueur dans le travail et sens de l'organisation; - Aptitude à effectuer des déplacements fréquents à moto et possédant un permis A (Permis moto); - Parler couramment le Français (obligatoire), les langues locales du Pool et de la Bouenza constituent un atout; - Aptitude à travailler en équipe et dans un contexte multiculturel.

Merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation indiquant clairement le poste pour lequel vous postulez et la prétention salariale aux adresses e-mails suivantes: y.sare@apdra.org et fpgr\_ong@yahoo.fr

Ou de déposer votre dossier de candidature en cas de copie en version papier au bureau du FPGR sis à Brazzaville, Case B-1288, Avenue Samba Bellot, Centre sportif Makélékélé, derrière la morgue. Pour tout renseignement complémentaire appeler le +242 04 497 97 56 / 06 853 01 02.

Date limite de dépôt des candidatures: mercredi 3 août 2022 à 12 heures. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

MAITRE TALITHA EMMA SARAH MALONGA, NOTAIRE  
EXERÇANT EN L'ETUDE DE MAITRE FELIX MAKOSSO LASSI, NOTAIRE  
B.P. 1444 TEL : 00 242 06.481.46.10 / Brazzaville – République du Congo

**Société GI Encore Congo-Brazzaville Petroleum Engineering Co., Ltd**  
SARLU au capital de 2.000.000 de Francs CFA / Siège social: Avenue Fayette TCHITEMBO  
B.P. 808 Pointe-Noire, République du Congo / RCCM N° CG-PNR-01-2019-B13-00150

### INSERTION LEGALE

Suivant procès-verbal des Décisions extraordinaires de l'Associée unique de la société GI Encore Congo-Brazzaville Petroleum Engineering Co., Ltd. SARLU en date du 13 Juillet 2022, dûment enregistré en date du 20 Juillet 2022 auprès du Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre, sous le folio 135/7 N° 6188, il a été notamment décidé: - De l'approbation de la cession des parts sociales intervenue en date du 11 Juillet entre la société GI Encore Petroleum Engineering Services Co., Ltd, laquelle a cédé la totalité de ses parts, soit Deux Cent (200) parts sociales d'une valeur nominale de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune, qu'elle possédait au sein de la société GI Encore Congo-Brazzaville Petroleum Engineering Co., Ltd. SARLU, ainsi que les droits et obligations

qui y sont rattachés, à la société de droit chinois Dongying Sanding Petroleum Engineering Co., Ltd, qui les accepte; - De la modification corrélative des statuts. Dépôt du procès-verbal des Décisions extraordinaires susvisés, de l'acte de cession des parts susmentionnés et des statuts de la société mis à jour a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription modificative au Registre du Commerce et Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00870.

*Fait à Pointe-Noire, le 25 Juillet 2022.*

*Pour avis,*  
**La Notaire.**

### FMC Technologies Cameroon SARL

**Société à responsabilité limitée / Au capital de 1.000.000 Francs CFA**  
**Siège social: zone portuaire, Place de l'UDEAC**  
**B.P.: 112808, Bonandjo, Douala, Cameroun**  
**R.C./DLA/2012/B/3665**

Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale mixte en date du 21 octobre 2021, les associés de la société FMC Technologies Cameroon SARL ont décidé ce qui suit:

Nomination de Messieurs Guillaume CARADO et Giuseppe CARTOLANO en qualité de coreprésentants de succursale.

L'Assemblée Générale nomme MM. Guillaume CARADO et Giuseppe CARTOLANO, en qualité de coreprésentants des deux succursales de la société, respectivement au Congo-Brazzaville et au Gabon, pour une durée de quatre (4) ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'Assemblée Générale de la société se prononce sur l'approbation des comptes de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024.

Changement de l'adresse de la succursale de la République du Congo.

L'Assemblée Générale décide de transférer les activités de la succursale de la société en République du Congo à l'adresse suivante:

Avenue Tchingtonbo (ZL de la foire), B.P.: 202, Pointe-Noire.

Extension de l'objet des activités de la succursale en République du Congo

L'Assemblée Générale décide d'étendre l'objet des activités de la succursale de la société en République du Congo comme suit:

i. Fournir une gamme complète de services relatifs aux secteurs pétrolier et gazier onshore et offshore.

ii. Vendre, louer, inspecter, certifier, remettre en état et modifier tous matériels, installations, équipements relatifs aux secteurs pétrolier et gazier onshore et offshore.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG-PNR-01-2015-B20-03665.

*Fait à Pointe-Noire, le 12 juillet 2022*

*Pour avis.*

**Les Coreprésentants**

### OFFRE D'EMPLOI-AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

#### POSTE VACANTS: (du 20 juillet au 03 aout 2022)

Voucher Examiner (Agent Comptable chargé des paiements)  
Maintenance Mechanic-Generator  
(Technicien en charge du groupe électrogène)  
HVAC Maintenance Worker (Technicien Ventilation et froid)  
Maintenance Mechanic-Plumber (Plombier)

#### EXIGENCES DU POSTE & COMMENT POSTULER

Merci de bien vouloir visiter le site web:<https://erajobs.state.gov/dosera/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

#### NB:

La mission américaine à Brazzaville apprécie une main-d'oeuvre d'origines, de cultures et de points de vue différents. Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous et nous invitons les candidats de divers horizons à postuler.

Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.



DEUXIEME TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES

# Les Congolais boudent-ils encore les urnes?

Le second tour du vote pour les législatives aura lieu dimanche 31 juillet prochain. Le vote anticipé des agents de la Force publique s'est déroulé mardi dernier. En lice: 44 candidats pour les 26 sièges restant à pourvoir dont 8 à Brazzaville. Le premier tour a été marqué par l'abstention, qu'en sera-t-il pour ce deuxième tour?

L'organisation des élections au Congo continue de susciter des interrogations. L'on est en droit de se demander à quoi auront servi les différentes concertations politiques destinées, paraît-il, à améliorer la gouvernance? Rien ne change sur le terrain. D'élection en élection, les mêmes dysfonctionnements reviennent. On a l'impression qu'il y a un réel manque de volonté politique pour faire changer les choses. Maintes fois réalisée, l'opération de révision des listes électorales semble ne pas améliorer grand-chose. Ce deuxième tour qui va se dérouler sous tension et une certaine méfiance entre les différents candidats, surtout à Brazzaville et à Mouyondzi devrait, en réalité, faire réagir la Commission nationale électorale indépendante (CNEI). Des dysfonctionnements déjà décriés au premier tour vont-ils encore se répéter, notamment des listes d'électeurs affichées en même temps que certains bureaux de vote ouvraient leurs portes; des listes ne correspondant pas avec celles du premier tour ou encore certaines pages des listes manquant à l'affichage; des noms ne fi-

gurant plus sur les listes alors qu'ils y ont été au premier tour, des cas de fraudes massives; des cartes d'électeurs non distribuées par des personnes qui détiennent parfois des fausses cartes? Le trafic d'influence et l'achat des consciences seront-ils encore observés ici et là? Certains bureaux refuseront-ils aux jeunes de voter avec des actes de naissance, alors que dans d'autres, ils sont autorisés à voter pourvu d'avoir deux témoins? Comme au 1<sup>er</sup> tour, les électeurs non inscrits sur les listes d'électeurs seront-ils encore autorisés à voter par les présidents des bureaux de vote? Sur les 26 sièges restant, le PCT est en lice dans 14 circonscriptions (Mouyondzi, Kingoué, Boko-Songho, Madingou commune, Moutamba, Kimongo, Vindza, Kimba, Mvouti I, Tchiamba Nzassi, Ngoyo, Makélékélé I et III, Ouenzé IV). L'UPADS l'est dans 5: (Madingou commune, Boko Songho, Mayoko, Kibangou, Bambama); le MCDDI dans 3: (Moungoundou Sud, Goma Tsé-Tsé, Makélékélé II); l'UDH-Yuki dans 6: (Vindza, Kinkala commune, Makélékélé I, II et IV, Moungali I); le Must dans



Quelques électeurs pendant le premier tour

1 (Mouyondzi); le PCAP dans 1 (Ngoyo); le PRL dans 2 (Kinkala commune et Moungali III); la DRD dans 1 (Goma Tsé-tsé); le PULP dans 2: (Moungali III et Ouenzé IV); le groupement centre dans 1: (Tchiamba Nzassi). Les indépendants sont au nombre de 11, notamment à Kimba, Kingoué, Moutamba, Moungoundou Sud, Mayoko, Kibangou, Bambama, Mvouti I, Makélékélé I et IV. A Mouyondzi, on craint des incidents entre les partisans du candidat du PCT, Jacqueline Lydia Mikolo, et la présidente du MUST, Claudine Munari, arrivée en tête avec 49,42%, contre 22,21% à son challenger. On parle, d'ores et déjà, d'une trahison de d'électeurs venant de Brazzaville, constitués en grande partie d'étudiants. Ce deuxième tour risque de ne pas drainer des foules. On s'attend à une ambiance plutôt

timide et morose. A lui seul, le PCT a raflé 105 sièges au premier tour. Plus que sa performance de 2017. Viennent ensuite: l'UPADS (4), le MAR (4), l'UDH-Yuki (3), le RDPS (2), le Club 2002 PUR (2), La Chaîne (1), l'URDC (1), la DRD (1), l'APC (1), le RC (1), le MDP (1). S'agissant des élections locales, beaucoup de candidats sont à Brazzaville pour des recours. Au décompte final, certains étaient donnés gagnants, mais à la publication, ils ont été déclarés perdants ou ont vu le nombre de leurs sièges réduit. Des candidats à la députation ont également déposé des recours à la Cour constitutionnelle qui aura 15 jours, après la publication des résultats définitifs, pour trancher.

Cyr Armel YABBAT-NGO

GUEORGUY TCHEPIK, AMBASSADEUR DE RUSSIE AU CONGO

## «L'Occident porte une grande part de responsabilité dans la confrontation actuelle en Ukraine»

Une semaine avant la visite du ministre des Affaires étrangères de son pays au Congo, l'ambassadeur de la Fédération de Russie étatique face à la presse lundi 18 juillet dernier, pour faire l'état des lieux de la coopération avec le Congo, justifier l'offensive de son pays en Ukraine et commenter les causes de la crise du marché mondial des denrées alimentaires.

Au sujet de la coopération entre son pays et le Congo, le diplomate russe a salué l'excellence des relations séculaires entre les deux pays dans tous les domaines. Sur le plan politique, par exemple, il a indiqué qu'avec les élections législatives et locales qui se tiennent actuellement au Congo, deux observateurs russes ont été partie prenante. Ces derniers ont relevé le peu d'engouement des populations au vote. Commentant les causes de la crise du marché mondial des denrées alimentaires, l'ambassadeur pense qu'elle ne découle pas de la guerre en Ukraine. «Ces derniers temps, les pays occidentaux

cherchent à accuser la Russie d'être responsable de la crise alimentaire mondiale et à l'expliquer uniquement par l'effet de l'opération militaire des forces armées russes en Ukraine. Toutefois, la situation actuelle sur le marché agricole n'est pas du tout le résultat de deux mois d'année en cours, mais une tendance des deux dernières années au moins. Le phénomène de crise sur le marché agricole est essentiellement dû aux erreurs systématiques cumulées dans la politique macroéconomique, énergétique, y compris climatique, et alimentaire des pays occidentaux. La pandémie de COVID-19, qui a perturbé des chaînes



Gueorguy Tchepik.

d'approvisionnement, la hausse du coût de fret et d'assurance y ont également contribué. En 2020-2021, les pays développés ont fortement augmenté les injections financières dans leurs économies pour faire face aux effets négatifs de la pandémie. Les Etats Unis ont imprimé 5000 milliards de dollars, l'Union européenne 1 milliard d'euros, la Japon l'équivalent de 2

milliards de dollars. Les déficits budgétaires croissants et la politique monétaire trop souple ont entraîné une flambée de l'inflation y compris alimentaire. Cette tendance a été aggravée par des guerres commerciales entre les principaux acteurs et la persistance des contradictions dans la gestion des marchés agricoles. En conséquence, les stocks alimentaires sont aujourd'hui à

Editorial

## De l'immigration

Il vient de se tenir en Guinée Equatoriale une très importante réunion des Evêques d'Afrique centrale. A la faveur de la 12<sup>e</sup> assemblée générale de leur association régionale, l'ACERAC, les Evêques catholiques ont décidé d'affronter un thème qui ne fait pas souvent l'actualité sous ces latitudes: l'immigration. Le thème est assez peu banal par ici, au point que l'Africain du Centre prend de très haut la «témérité» de son cousin d'Afrique de l'Ouest et du Nord qui, par pirogues et canots entiers se lance contre la forteresse devenue imprenable de l'Europe. Ils reviennent d'où ils sont partis en forme de re-foulés, de cercueils, de cadavres sans épitaphes rejetés par la Méditerranée. Plus de 3000 depuis le début de l'année, assure-t-on; une véritable hécatombe en une décennie. Des flux de jeunes s'en vont chaque jour vers un ailleurs qu'ils estiment plus constructeur de l'être, moins égoïste et corrompu. Le phénomène est d'une ampleur inouïe. L'Afrique se vide littéralement de sa sève vitale et nous ne semblons rien vouloir faire pour contrer le phénomène.

Pour nous en Afrique centrale, ces foules immenses que nous découvrons à la télévision sous forme de victimes de violences à travers les frontières, ou sous forme de cercueils à aller réceptionner sous les pleurs de rigueur très tard dans la nuit à l'aéroport, semblent comme irréelles. Emotion. Mais c'est tout. Jamais, dans notre vie de nation en devenir, nous ne prenons le temps pour réfléchir à un fléau qui dépasse le dicible mais qui nous affecte ou nous touchera tôt ou tard.

Les Evêques sont des hommes de Dieu qu'attristent un tel spectacle désolant. Mais ils sont également les citoyens de nos pays. Et ils veulent réfléchir aux mécanismes qui conduisent à une telle saignée de l'Afrique. Les solutions pastorales ne vont pas dans le sens d'accabler (et d'ailleurs qui: l'Etat, les parents, la société, les médias?) Comprendre, agir à la base. En famille, en paroisse, dans le quartier: le jeune qui veut tenter l'aventure à tout prix, s'exprime. Il dit que c'est là le seul espoir qui lui reste.

Or, veulent lui dire les Evêques du Congo, de Centrafrique, du Gabon, du Tchad, du Cameroun et de Guinée Equatoriale, rien ne se fera sans lui pour le bien de tous. Les Gouvernements qu'ils accablent, à juste raison, sont perfectibles. Mais il faudra toujours compter avec eux. Il ne s'agit pas de proposer des solutions de paroles, il s'agit d'entamer un vrai parcours de mutation ensemble: l'herbe n'est pas toujours plus verte de l'autre côté du mur.

Albert S. MIANZOUKOUTA

leur niveau plus bas depuis cinq à dix ans», a souligné Gueorguy Tchepik.

### Qui s'arroge le droit de juger?

Selon l'ambassadeur de Russie en République du Congo, «depuis bien longtemps, les Etats Unis et les pays de l'Union européenne tentent de culpabiliser la Russie pour tous les phénomènes naturels dans le monde. C'est l'Occident collectif qui porte une grande part de responsabilités pour la confrontation actuelle en Ukraine. Après avoir complètement détruit le système de sécurité globale, hérité de

l'époque de la guerre froide, et sapé toute confiance dans ses relations avec la Russie, l'Occident prend position d'un sage qui donne des leçons aux autres. Comme une vieille dame à responsabilité sociale limitée qui nous enseigne pudiquement la morale». «Pourquoi donc s'acharner contre la Russie qui ne fait que défendre son territoire occupé par l'armée Ukrainienne?», s'est en définitive interrogé le diplomate. Enfin, il a félicité la presse congolaise pour son impartialité dans la couverture de la situation entre la Russie et l'Ukraine.

Pascal BIOZI KIMINOU



SECURITE SOCIALE

# Les inspecteurs formés sur la promotion de la santé et la sécurité au travail

Du 11 au 15 juillet 2022, la salle des conférences du ministère de la Justice a abrité une formation des inspecteurs du travail sur le thème: «Santé et sécurité au travail et dialogue social dans le contexte de la crise de la covid-19», sous la direction de Christian Aboke-Ndza, directeur de cabinet du ministre d'État, ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale Firmin Ayessa.

Les participants ont élaboré et mis en place un plan d'action des directions départementales du travail, à mettre en œuvre dans les prochains mois. L'objectif général est de contribuer à la promotion de la sécurité et de la santé sur les lieux de travail, en accord avec la politique nationale en matière de sécurité et de santé au travail. Spécifiquement, il s'est agi d'évaluer le niveau des prestations de SST au regard des dispositions nationales et des normes internationales du travail pertinentes; d'apprécier le niveau de sécurité dans les entreprises; de procéder à l'analyse systématique et approfondie des conditions et du milieu de travail en vue d'identifier les facteurs de risque et les maladies notamment celles liées au travail; de contribuer à la mise en place d'un système approprié de surveillance de

la santé des travailleurs; de créer les conditions propices à assurer protections des emplois des savoir-faire et des compétences; favoriser le dialogue social dans le contexte de SST. Les participants ont également suivi, tour à tour, le développement par des experts nationaux et internationaux des thèmes ci-après: Thème 1: «Situation nationale de la sécurité et santé au travail dans le contexte de la covid-19; thème 2: «Contrôle de l'inspection du travail et principes de prévention; thème 3: «Sécurité sanitaire, outils de coercition et sanctions»; thème 4: «La protection des travailleurs, des emplois et des compétences; thème 5: «Principes et droits fondamentaux au travail»; thème 6: «les risques psychosociaux»; thème 7: «le programme promouvoir la sécurité et santé au travail au Congo»; thème 8: «le dialogue social et les



Photo de famille

conditions de réussite dans le contexte covid-19». Les discussions d'ensemble et les travaux en groupes ont ensuite permis aux participants d'être désormais capables d'identifier les principales normes internationales du travail et nationales et s'en approprier; de protéger les travailleurs, les emplois et les savoir-faire conformément à la législation nationale; de conseiller efficacement les travailleurs et les employeurs sur les dispositions à mettre en œuvre pour entrer en conformité avec la réglementation nationale dans le contexte covid-19. «À l'effet, d'intérioriser toutes ces compétences, les participants ont élaboré et mis en place, au cours d'un travail

de groupe, un plan d'action des directions départementales du travail, à mettre en œuvre dans les prochains mois», indique la synthèse des travaux. Le directeur de cabinet, Christian Abo-Kenza, a remercié le Centre régional africain d'administration du travail (CRADAT), et son directeur général, présent à Brazzaville. «Cinq jours durant, les animateurs de formation de haut niveau, au plan national et international, ont, grâce à une méthodologie et des moyens techniques variés, interagi positivement avec les inspecteurs du travail du Congo autour des problématiques qui leur sont chères», a-t-il indiqué.

Pascal Azad DOKO

DEUXIÈME TOUR DES LÉGISLATIVES

## Les militants du PCT appelés à se mobiliser pour rafler les sièges en ballottage

Pour le deuxième tour des législatives, le PCT (Parti congolais du travail), parti au pouvoir, s'active davantage pour gagner les 14 sièges en ballottage afin de conforter sa majorité à l'Assemblée nationale. C'est l'objet de l'entretien que le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a eu le samedi 23 juillet dernier au siège fédéral, à M'pila, avec les deux candidats en ballottage à Brazzaville. C'était en présence des responsables de la fédération PCT de Brazzaville et des comités PCT des arrondissements 1 et 5. Les deux candidats en ballottage à Brazzaville sont, respective-

ment, dans la troisième circonscription de Makélékélé et la quatrième de Ouénzé. Le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a voulu savoir pourquoi ces deux candidats sont en ballottage, «au lieu de frapper un coup KO», a-t-il dit. Et d'ajouter: «Nous devons savoir ce qui s'est passé et tirer les leçons du premier tour». Pour le deuxième tour, des stratégies ont été mises en place et des nouvelles orientations ont été données aux candidats. Pierre Moussa a saisi également cette opportunité pour saluer et féliciter les candidats du PCT élus dès le premier tour.

Il a appelé les militants à se mobiliser en grand nombre pour aller de l'avant et obtenir des «victoires éclatantes».



Pierre Moussa

Pascal-Azad DOKO

SECOND TOUR DES LEGISLATIVES 2022

## La Force publique a voté le 26 juillet dernier

Le vote par anticipation des agents de la Force publique (militaires, gendarmes et policiers), pour le second tour, s'est déroulé mardi 26 juillet 2022 dans les vingt cinq circonscriptions électorales en ballottage.



Des agents de la Force publique lors du premier tour. (Ph. d'arch.)

Huit circonscriptions ont été concernées à Brazzaville. Il s'agit, entre autres, de quatre circonscriptions électorales de Makélékélé, dans le premier arrondissement, de la première et la troisième circonscription de Moundali, dans le quatrième arrondissement, de la quatrième circonscription de Ouénzé, dans le cinquième arrondissement, et de la première circonscription électorale de Mfilou-Ngamaba, dans l'arrondissement 7.

A Moundali 1 et 3, le duel a eu lieu entre Aimé Hydevert Moigny du Club perspectives et réalités (CPR) et Jean-Bonard Moussodia de l'UDH-Yuki. L'autre circonscription électorale de Moundali a mis aux prises Jean Didace Médard Moussodia du Parti pour l'unité (PULP) à Gervine Mounéya Dizangué Aya du Parti républicain libéral (PRL). A Ouénzé, Ninon Pachel Gouamba, du Parti congolais du travail (PCT), était face à Jean-Jacques Malanda du PULP. Le vote a également eu lieu dans le Pool, notamment à Kinkala commune, à Kimba, Goma Tsé-Tsé et Vinza. Quatre circonscriptions électorales ont été concernées dans la Bouenza: Mouyondzi, Kingoué, Boko-Songho et Madingou commune. Dans le département du Niari, on a voté à Moutamba, Moundoundou Sud, Mayoko, Kimongo et à Kibangou. A Pointe-Noire, deux circonscriptions ont été concernées par ce second tour: Ngoyo et Tchiamba-Nzassi. Dans le département du Kouilou, la seule circonscription électorale concernée a été Mvouti. Dans la Lékoumou, c'est celle de Bambara.

La veille, M. Henri Bouka, président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), s'était adressé aux différents candidats en lice, en les exhortant à ne pas poser des actes pouvant nuire au bon déroulement du scrutin. Tout en formulant des recommandations allant dans le sens de permettre aux électeurs n'ayant pas leurs noms sur les listes, et qui ne disposeraient pas de pièces exigées, de voter sans problème.

Alain-Patrick MASSAMBA

VIE POLITIQUE NATIONALE

# Le triste destin de l'U.R de Benjamin Bounkoulou

S'il y a des partis politiques dont le destin semble bien triste depuis 2011, l'Union pour la République (UR) de Benjamin Bounkoulou est parmi ceux-là. Ce que ne peut démentir les observateurs attentifs de la vie politique nationale. Ce parti qui, du point de vue de la représentativité à l'hémicycle, avait en 2011 quatre parlementaires (deux sénateurs et deux députés), ne fait plus que piètre figure au regard des échecs et des défections qu'il enregistre et le décès de ses élus.

L'UR avait besoin de se refaire une santé lors des législatives et locales 2022 pour avoir encore droit de cité dans l'arène politique nationale et rester dans le sillage des grands partis politiques. C'est le moins que l'on puisse dire. En effet, en une année, 2011 précisément, ce parti a connu la défection de Michel Bidimbo, député de la circonscription de Kayes, dans la Bouenza, qui a rejoint le Parti congolais du travail (PCT) à la faveur de son 6ème congrès extraordinaire tenu du 21 au 25 juillet 2011 à Brazzaville. Son départ pour le moins surprenant laissait-elle entrevoir la dérive



Benjamin Bounkoulou (Ph. d'arch.)

de l'UR? Lors des élections sénatoriales partielles du 9 octobre 2011 organisées dans six départements du Congo dont la Bouenza, l'UR n'en était sorti qu'avec un seul sénateur, Hilaire Mbika-Wolo, décédé malheureusement le 10 décembre 2011, à Paris, en France. Au cours, donc, de cette élection sénatoriale, Benjamin Bounkoulou, président de l'U.R et premier vice-président du Sénat, ainsi que Martin Bissila, premier vice-président de l'U.R et président de la Commission économie et finances du Sénat, sont, contre toute attente, battus malgré l'appui subséquent de l'ancien secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, lors de son séjour dans la Bouenza. De quatre parlementaires, l'U.R n'en avait plus qu'un, en l'occurrence Daniel Baloumbouka, élu à Boko Songho, dans la Bouenza. Ce dernier a été rappelé à Dieu le 29 décembre, au CHU-B. Il était à son deuxième mandat dans la circonscription. Face à cette évidence, l'U.R se

devrait, pour espérer rester ce grand parti d'antan, se remobiliser afin de se refaire une santé. Déjà en avril 2011, lors de l'assemblée générale extraordinaire électorale de la Fédération U.R de Brazzaville, Benjamin Bounkoulou exhortait ses militants à demeurer ferme dans l'idéal du parti, quelle que soit la forme des épreuves, et à résister à la tentation, à l'humiliation et à l'intolérance. Comme pour marquer la preuve de cette volonté, l'U.R a participé aux différentes concertations politiques: Brazzaville (2009), Ewo (2011) Dolisie (2012), Sibiti (2015), Ouesso (2017), Madingou (2017) et Owando (2022). En 2022, le parti a présenté un candidat aux législatives, dans la circonscription unique de Boko Songho: Joseph Bitala Bitemo. Il est arrivé en troisième position. Le parti a obtenu 3 conseillers aux locales dans la Bouenza.

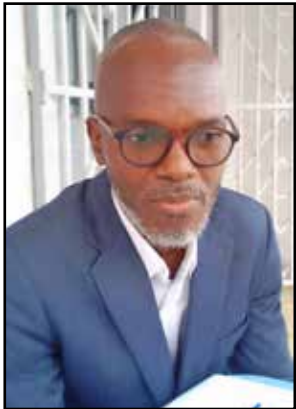
KAUD



**LUTTE CONTRE LES EROSIONS**

**Les populations appelées à s'impliquer au reboisement des espaces sablonneux**

Le ministère de l'Economie forestière a mis œuvre depuis janvier 2020 le projet végétalisation des zones sensibles aux érosions (PVZSE) pour faire face aux catastrophes récurrentes provoquées par les occupations anarchiques des terrains d'habitat et des phénomènes naturels notamment les pluies diluviennes. Cette situation est plus constatée dans les plus grandes villes du pays s'agrandissant dans les zones à haut risque où se trouvent des sols sableux et n'obéissant pas aux normes d'urbanisme. Christian Brice Bakétiba, attaché à l'afforestation et au reboisement au ministère de l'Economie forestière, coordonnateur national du PVZSE présente le projet en décrivant le système de riposte contre l'impact des érosions devenues un impératif pour garantir un cadre de vie décent aux populations.



Christian Brice Bakétiba

**\*Pouvez-vous nous présenter le projet?**

\*\*Le projet végétalisation des zones sensibles aux érosions a été conçu au ministère de l'Economie forestière en décembre 2019. C'est un projet qui essaie tant soit peu d'apporter des solutions concernant la lutte contre les érosions par le reboisement, donc la végétalisation.

**\*Peut-on dire que ce projet parviendra-t-il à réduire l'impact du phénomène d'érosions constatées dans les grandes villes du pays?**

\*\*Tout à fait, parce que les études ont montré que le reboisement est vraiment une solution pour lutter contre les érosions. On essaie d'apporter des solutions à travers le reboisement ou encore par la végétalisation dans les deux grandes villes du Congo qui sont concernées par ce projet: Brazzaville et Pointe-Noire.

**\*Comment vous vous y prenez?**

\*\*Après le lancement du projet par Mme le ministre de l'Economie forestière en 2020, à Brazzaville et à Pointe-Noire, devant les autorités locales, nous avons lancé la première mission qui consistait à visiter tous les quartiers, pour l'identification des sites érodés et, par la suite, nous sommes passés à la priorisation des sites d'intervention. Ce travail a été fait avec l'implication des maires concernés pour connaître les sites identifiés qui devaient faire l'objet des interventions du projet. Ce qui se fait sur le terrain, quand l'équipe arrive, c'est tout d'abord monter un devis pour le matériel adéquat en fonction du site, ensuite on identifie les espèces et enfin on procède au planting.

**\*Quelles sont les espèces souvent mises en œuvre pour mieux lutter contre les érosions?**

\*\*Les espèces antiérosives, il y en a toute une gamme. Généralement, nous utilisons l'acacia qui est une espèce forestière réputée à stabiliser le sol. Il y a le gazon, le vétiver et l'herbe qu'on appelle couramment Guatémala, très utilisée dans les quartiers nord de Brazzaville, par les populations de Ngamakosso à Talangaï et de Nkombo à Djiri.

**\*Quel est l'ampleur du phénomène et dans quelle partie du pays où les érosions sont plus récurrentes?**

\*\*On ne peut pas dire qu'à l'intérieur du pays où dans les départements on n'a pas ce phénomène. Mais, c'est dans les deux grandes villes que ce phénomène est plus récurrent. Vous conviendrez avec moi que ce sont les grandes villes qui ont une forte densité de la population. Voilà pourquoi avec la texture des sols sablonneux, c'est ainsi que ces dernières années on a constaté avec cette pression démographique que ces deux grandes villes connaissent la récurrence de ce phénomène.

**\*Peut-on connaître le financement du projet et des appuis des partenaires extérieurs s'il y en a?**

\*\*Le projet est financé à 100 % par le budget de l'Etat. En 2019 nous avons reçu un appui budgétaire et jusque-là, nous n'avons pas encore des appuis des partenaires.

**\*Comment faites-vous, surtout que le projet à une durée de cinq ans?**

\*\*Oui, le projet a été mis en place pour cinq ans. Mais, pour l'instant l'enveloppe allouée couvre bien le travail qu'on est en train de réaliser. Je pense qu'on va se tourner vers les partenaires par rapport au travail qui reste à faire pour essayer d'apporter des solutions à ce phénomène. Le montant alloué était de 600 millions FCFA. On ne peut pas régler tous les problèmes de Brazzaville et de Pointe-Noire, parce que même lorsqu'on identifie ces érosions, quand c'est très prononcé, cela nécessite l'intervention des grands travaux. Avec deux ou trois millions FCFA, on ne peut pas faire face. Au préalable, il faut qu'il y ait des travaux de génie civil et par la suite nous pouvons procéder au planting des arbres, afin de sécuriser l'infrastructure qui a été mis en place.

**\*Les autorités locales sont-elles impliquées?**

\*\*Il y a une implication des administrateurs-maires parce que généralement lorsque les équipes arrivent sur les sites identifiés, il y a l'implication des chefs de quartiers, des blocs, qui représentent valablement l'autorité municipale.

**\*Un conseil à la population.**

\*\*Ce qui fait un peu mal, c'est le problème d'incivisme. Les gens arrachent les plants. Sur la corniche par exemple, on a eu ce problème, des plants brûlés par des feux volontaires. Cela nous préoccupe. Tout ce que nous demandons aux populations, c'est de s'approprier les activités du projet. Nous demandons aux populations de Brazzaville et de Pointe-Noire de s'allier au projet pour pérenniser les acquis.

Propos recueillis par Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

**Adoption de l'accord d'établissement**

Après plusieurs années d'absence, le comité de direction de l'Institut national de la statistique (INS) sous l'égide de son président Obambi Guecko, s'est réuni en session le 22 juillet 2022 au ministère de l'Economie, à Brazzaville. Plusieurs dossiers étaient au cœur de cette session dans l'optique de relancer les activités de la statistique au Congo.

Alors que, au cours de cette session, il a été question pour le comité de se prononcer sur les défis et les actions à mettre en œuvre pour la production régulière des statistiques nécessaires au suivi et évaluation des indicateurs globaux du Programme national de développement (PND) 2022-2026. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce PND et conformément au document cadre pour la production des statistiques, il sera lancé au cours de cette année une série d'enquêtes d'envergure nationale. Entre autres: l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages; l'enquête démographique et de santé (EDS); l'enquête sur l'agriculture commerciale et la finalisation du 5e recensement général de la population et de l'habitation. Outre l'examen du rapport d'activités 2021, le programme d'activités de l'année 2022 qui a relevé que nombre d'activités programmées n'ont pas été réalisées par manque de moyens financiers causé par la crise de COVID-19, le comité de direction a adopté avec amendement l'accord d'établissement de l'INS, document tant attendu par le personnel de l'Institut. «Le Gouvernement a conscience



Obambi Guecko



Les membres du comité de direction, à l'issue de l'ouverture de la session

que la statistique est un secteur très important qui devrait mobiliser des moyens pour pouvoir produire des indicateurs pour le suivi des programmes», a dit Gaspard Symphorien



Pendant la session

Mbou-Likibi, directeur général de l'INS.

L'accord d'établissement applicable au personnel de l'Institut est une grande bataille du président du comité. Pour lui, il y a lieu d'imaginer des schémas qui pourraient contribuer à

de poursuivre le soutien des cadres dans la préparation aux concours internationaux de la statistique. «Le problème du siège de l'INS qui est en voie d'être résolu; l'accord d'établissement et le financement des activités de la statistique, ce sont là les trois aspects importants qui devraient contribuer à la fidélisation du personnel de l'institut et à l'amélioration de ses performances», déclarait M. Obambi Guecko à l'ouverture de la session.

Le président du comité a, en outre, exhorté la direction générale de l'INS à se mettre résolument au travail pour la mise en œuvre des différentes conclusions auxquelles nous sommes parvenus. «Je demande aux membres du comité d'être très proches du champ de l'action par le suivi de l'exécution des orientations formulées au cours de cette session», a-t-il lancé.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

**INFRASTRUCTURES**

**Bientôt la construction de la route Ouesso-Pokola**

Cinq entreprises ont soumissionné à l'appel d'offres. Leurs offres financières ont été dépouillées le 20 juillet 2022, au ministère de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier. La cérémonie a été présidée par Oscar Otoka, délégué général aux grands travaux, en présence de Batounguidio, ingénieur en chef des ponts et chaussées, coordonnateur des projets aux Grands travaux.

Le projet consiste à l'aménagement et au bitumage de la route Ouesso-Pokola sur une distance de 47km. Il porte également sur la construction d'un pont de 616 mètres sur la Sangha. Les dossiers techniques présentés par les cinq entreprises soumissionnaires ont été élaborés après une appréciation sur le terrain pour évaluer la valeur et la durée des travaux à réaliser. Le but a été de faire connaissance des meilleures offres et permettre à la commission de passation des marchés de procéder à un choix convenable. Les entreprises ont proposé des offres dont le montant oscille entre 88 et plus de 100 milliards FCFA, pour une durée d'exécution des travaux de plus de 1000 jours, soit près de trois ans. D'après Oscar Otoka, la route Ouesso-Pokola est

une opportunité pour amorcer le désenclavement du département de la Likouala. L'ouvrage est aussi un projet d'intégration régionale. «Nous lançons la première étape de la construction de la liaison routière Ouesso-Bangui-Ndjamena pour la concrétisation du



Des responsables des entreprises soumissionnaires

corridor Pointe-Noire-Brazzaville-Bangui-Ndjamena. Le développement de la



Oscar Otoka et Batounguidio

sous-région est conditionné par la mise en place des infrastructures de transport,

tion que les Chefs d'Etat de la sous-région ont adopté un plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale (PDCT-AC) assorti d'un programme prioritaire», a indiqué le délégué général aux grands travaux.

Philippe BANZ

LA SEMAINE AFRICAINE, VOTRE JOURNAL



ARTISANAT

# Brazzaville abrite la première édition de la Foire internationale du Congo

«L'artisanat: pilier des économies des pays africains». Tel est thème de la première édition de la Foire internationale de l'artisanat du Congo (FIAC) qui se tiendra du 10 au 20 août prochain à Brazzaville. Son lancement officiel a eu lieu, le lundi 25 juillet dernier au ministère des Affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger par la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo. En présence du secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères, chef du département des Congolais de l'étranger; de la directrice générale de l'Agence nationale de l'artisanat; des chefs de missions diplomatiques et de quelques artisans.



Après le dévoilement du logo de la FIAC.

Cet événement qui constitue l'un des plus grands rendez-vous des artisans des pays africains, sera placé sous le patronage du Chef de l'Etat. Il rassemblera pendant 10 jours, plus de 5000 artisans africains avec plus de 2000 produits artisanaux.

Pour la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, le made in Congo ne doit pas rester en marge de grand marché africain qu'est la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Cette édition, a-t-elle rappelé, est toute indiquée pour les artisans africains de raffermir, consolider et consolider leurs liens professionnels pour une véritable éclosion du secteur artisanal du continent.

De nos jours, a-t-elle dit, l'artisanat est considéré comme une opportunité pour l'économie mondiale, en général, et l'économie africaine, en particulier. «Dans la mesure où il s'agit d'un secteur économique d'avenir, porteur d'espoir parce que créateur de richesses et pourvoyeur d'emplois décent». La FIAC représente, non seulement une expression culturelle, économique et sociale, mais aussi une vitrine d'échanges

entre artisans de tous les pays ayant pour but de promouvoir le génie créateur des artisans à



Pour la postérité

travers l'expression de leurs produits. De ce fait, elle a invité les différents chefs de missions diplomatiques à porter l'information auprès de leurs pays respectifs. «Je nourris la ferme conviction que la mobilisation de nos énergies respectives sera relevée avec tous les amis du Congo et du continent africain», a déclaré Jacqueline Ly-

dia Mikolo. Aux artisans d'Afrique et du Congo, «la FIAC, c'est pour vous; la FIAC, c'est vous. Faites-nous vibrer au rythme de la créativité africaine au cours de ce mois d'août», a-t-elle signifié.

Le secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères, chef du département des Congolais de l'étran-

ger, s'est réjoui d'accueillir et d'être le témoin privilégié de cette heureuse naissance. Il a formulé les vœux de longévité et de prospérité à l'endroit de la FIAC.

A signaler que la République du Congo a signé et ratifié l'accord portant création de la zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF). Une commission nationale de suivi et évaluation de la mise en œuvre de cet accord a été mise en place par décret n° 2019-160 du 26 juin 2019 par le Premier Ministre, chef du Gouvernement.

La stratégie mise en œuvre est actuellement en cours d'élaboration et vise entre autres, à rehausser les capacités de production et d'exportation du secteur du pays, et à intensifier le commerce intra africain.

La zone de libre échange continentale africaine propose d'éliminer, d'ici dix (10) ans, les droits de douane sur les produits représentant 90% des lignes tarifaires.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022 À MOSSAKA

# Dave Mafoula va saisir la Justice

Déclaré perdant dans la première circonscription de Mossaka, Dave Mafoula, qui conteste les résultats officiels publiés par le ministre en charge des élections, a annoncé jeudi dernier au cours d'une conférence de presse, qu'il entend saisir la Cour constitutionnelle pour réclamer leur annulation.

Le président du parti «Les souverainistes» et ancien candidat à l'élection présidentielle a qualifié le double scrutin des 4 et 10 juillet dernier d'élections «honteuses» et assuré qu'elles ont été «un recul et un échec» pour la démocratie congolaise. Selon lui, elles n'avaient pour autre signification que celle de «la fracture et de la fragilité».

Dave Mafoula a relevé «des cas honteux dénoncés un peu partout. De Pointe-Noire à Impfondo, en passant par Dolisie, Sibiti, Nkayi, Mouyondzi, Ngo, Ouesso, etc.». Les phénomènes observés, affirme-t-il, ont été les mêmes : «retraits des noms des candidats sur les listes; manque de logos sur les bulletins de vote; corruptions et achat de conscience; menace et inti-

midation; fraude généralisée et massive; impunité; confiscation des PV par les présidents des bureaux de votes; manque de transparence des résultats, etc.»

A Mossaka, prétend Dave Mafoula, les élections n'ont pas été inclusives, en ce qu'elles n'ont pas offert «l'égalité des chances à tous les citoyens admissibles à y participer, que ce soit en tant qu'électeurs ou en tant que candidats». Il a pour cela dressé un document synthétique renseignant succinctement sur «les différentes forfaitures ayant entaché l'intégrité de l'élection à Mossaka», insistant sur le fait que ces élections n'ont pas été transparentes. «Certains présidents des bureaux de vote ont affiché, un peu partout, une volonté générale de



Dave Mafoula

confiscation des procès-verbaux, des citoyens lamba se sont retrouvés détenteurs de plusieurs cartes d'électeurs, certains candidats en complicité avec certaines autorités administratives locales ont fait voter des mineurs et des sujets étrangers», a-t-il soutenu. Cela dénote, d'après lui, «d'un manque de respect aux principes et valeurs de notre République. Sans gêne, ce sont les mêmes compatriotes qui lancent

des appels d'unité de Mossaka, comme s'il pouvait y avoir unité dans l'irrespect total de la souveraineté».

Quant aux résultats provisoires proclamés par le ministre Mbacka, le président des Souverainistes a dit qu'il les a rejetés. «Je les ai tout simplement contestés, en saisissant le juge constitutionnel, de qui nous attendons une décision juste», a-t-il avisé.

Pascal AZAD DOKO

## COUP D'OEIL EN BIAIS

### Accord ECair-Allegiance Capital: «contesté»!

C'est le très informé journal confidentiel «Africa Intelligence» qui donne l'information dans son édition du 21 juillet 2022, dans un article intitulé «L'alliance entre la compagnie nationale ECair et Allegiance Capital vire à la bataille rangée». «Six mois après son annonce, l'accord conclu entre la compagnie aérienne Equatorial Congo Airlines et l'investisseur sud-africain Allegiance Capital est déjà fortement contesté», affirme le journal.

### De l'illégalité à la clandestinité

A cause des saisies opérées régulièrement dans les dépôts implantés dans les différents endroits de la ville, on constate que beaucoup de vendeurs illicites des médicaments sont passés de l'illégalité à la clandestinité. Quelques-uns bravent toujours les pouvoirs publics. Ils font des transactions souterraines avec leurs clients puisqu'ils se connaissent de longue date pour avoir cheminé ensemble. Ils se communiquent par des codes pour désigner certains produits. La lutte contre les faux médicaments s'annonce rude et longue, surtout que le médicament n'est pas parfois disponible et bon marché dans les pharmacies et officines pour prétendre gagner cette lutte dans notre pays où les frontières sont poreuses.

### Un contrôleur abandonné à l'arrêt de bus

A l'arrêt de bus du marché Mampassi à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, les équipages de bus ne s'y attardent plus comme avant. Ils ont maille à partir avec des policiers qui mettent la discipline à ce lieu. Pour éviter d'être sanctionné par l'agent de police chargé de réguler la circulation, un chauffeur a été obligé, dimanche 23 juillet dernier, d'y abandonner son contrôleur qui insistait à remplir le bus. Arrivé un peu plus loin, il a recruté un autre contrôleur, un passager. D'après lui, beaucoup de chauffeurs qui s'attardent à l'arrêt Mampassi ne le font plus. Il faut charger rapidement assez de clients, sinon...

### Un malade mental tabassé à Mougali

C'est un fait inédit ce qui s'est passé la semaine dernière au niveau de l'arrêt de bus La Fleur, sur l'avenue Cité des 17 à Mougali, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville. Un fou intimidant une dame qui passait son chemin, et cette dernière en tentant de prendre les jambes à son cou a trébuché dans un petit trou et s'en est tirée avec des égratignures à la jambe. Pour venger l'infortunée, deux jeunes hommes ayant suivi l'action ont pris la résolution de tabasser sévèrement le malade mental qu'ils ont abandonné à son triste sort.

### Au marché Total: Attention, cache-nez!

Au marché Total de Bacongo, le cache-nez n'est pas seulement une mesure barrière contre la COVID-19 mais une forme de lutte contre les odeurs nauséabondes des immondices. La situation est préoccupante à l'entrée de la gare de bus Coaster où les ordures, les piétons et les automobilistes se disputent la chaussée sous le regard impuissant de l'entreprise chargée du nettoyage. Tous les jours, les ordures s'y amoncellent, rendant l'air irrespirable. Il en est de même sur l'avenue Matsoua, à côté de la station-service X-Oil et en face de l'ex-Cinéma Rio. Le port du masque est vivement conseillé.

### Parlant au téléphone, un automobiliste a failli renverser un passant

L'utilisation du téléphone portable au volant est un fléau largement répandu sur nos routes. Samedi 23 juillet dernier, au niveau de l'agence Banque postale du boulevard Denis Sassou-Nguesso, non loin du passage à niveau, un automobiliste a failli renverser un piéton qui traversait la chaussée alors qu'il parlait au téléphone. Ignore-t-il que le risque d'accident est grand en raison de la distraction qu'entraîne le téléphone sur la conduite?

### Tarifs d'abonnement

	Congo	Autres pays d'Afrique
6 mois		182 Euros
Retrait sur place:	15.600	96 Euros
Expédié:	23.400	192 Euros
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
	France, Afrique	Amérique-Asie
	Francophone	100 Euros
91 Euros		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



CLÔTURE DE LA XII<sup>e</sup> ASSEMBLÉE PLENIÈRE DE L'ACERAC A MONGOMO

## Les évêques s'engagent contre les migrations des jeunes

Ayant réuni les évêques membres depuis le 17 juillet à Mongomo, en Guinée équatoriale, la XII<sup>e</sup> Assemblée plénière de l'Association des Conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (ACERAC) sur le thème: «Le phénomène des migrations des jeunes: le cas de l'Afrique centrale», s'est achevée dimanche 24 juillet 2022.

C'était au cours d'une messe solennelle présidée en la basilique Notre-Dame de l'Immaculée conception, par Mgr Edmond Djitangar, archevêque de N'Djamena au Tchad, nouveau président de l'ACERAC, entouré des autres évêques membres de l'association. Le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo et son épouse Constanca Mangué ainsi que les corps constitués de la Guinée équatoriale y ont participé. Au terme de leurs travaux, les évêques ont pris un engagement ferme de lutter contre le phénomène migratoire des jeunes de leurs pays. Après la clôture des travaux en salle au Grand hôtel de Djibloho à environ cent kilomètres de Mongomo, la veille samedi, les évêques membres de l'ACERAC et les délégations qui les accompagnaient se sont rassemblés dans la basilique de Mongomo où ils ont prié en communion avec le peuple de Guinée équatoriale, pays majoritairement catholique à 96%.

Au début de la messe, le président sortant de l'ACERAC a procédé au rite de la remise de la crosse au nouveau président, lui transmettant ainsi les attributs de pouvoir qu'il aura à exercer pendant trois ans, jusqu'en juillet 2025, date de la prochaine Assemblée plénière de l'ACERAC à N'Djamena, au Tchad. Le geste a été suivi d'autres temps forts tels l'homélie de Mgr Nicolas Nadji Bab, évêque de Laï-Chad, au Tchad; la lecture du communiqué final par l'abbé Antonio Mabilia, celle du message des évêques par l'abbé Cristino Ela Engonga Mboo, secrétaire général de la Conférence épiscopale de Guinée équatoriale ou encore la prière universelle dite par les jeunes dans les trois langues officielles de l'ACERAC: français, espagnol, anglais.

Le message des évêques ayant pour principaux destinataires les jeunes eux-mêmes, reprend avec force les quatre verbes énoncés par le Pape Fran-

çois dans son Message pour la Journée mondiale du migrant et du réfugié de 2018: accueillir, protéger, promouvoir et intégrer: Les assises des évêques ont été aussi marquées par les réactions des jeunes à l'issue de leur carrefour à partir des trois questions qui leur ont été soumises: Que pensez-vous du phénomène migratoire; D'après vous, quelles sont les raisons qui poussent les jeunes à partir; Quelles solutions proposez-vous au phénomène migratoire? Puis, par le panel des Conférences épiscopales qui a vu réagir tour à tour les représentants des évêques délégués pour cet espace de partage et de témoignage par leurs pairs de chaque Conférence épiscopale.

Au terme des assises, les évêques ont pris un certain nombre de décisions majeures, notamment celle liée à la nomination de l'abbé Charles Moukala, prêtre du diocèse de Kinkala et enseignant à l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) à Yaoundé, au Cameroun comme vice-recteur chargé de la formation permanente et d'une prolongation de trois ans du mandat de l'équipe dirigeante actuelle; celle relative à la bonne gestion de leur hôtel abritant le siège de l'association à Brazzaville, au Congo. Pour prendre à bras-le-corps cette problématique brûlante de la migration, les évêques envisagent l'élaboration d'un guide pastoral sur les migrants. Ils ont désigné Mgr Samuel Kleda, archevêque de Douala au Cameroun, responsable de la Commission migrants au sein de l'ACERAC. Il mettra très rapidement sur pied un plan de travail et sera assisté des représentants des six Conférences épiscopales de l'ACERAC.

La clôture en salle des travaux était dominée par la désignation de Mgr Edmond Djitangar en remplacement de Mgr Juan Nsue Edjang Maye, archevêque de Malabo à la tête de l'association, et des discours du secrétaire général de l'ACERAC l'abbé Antonio Mabilia, des pré-



Pendant la clôture des travaux

sidents sortant et entrant.

Clôture de la messe, Mgr Djitangar a adressé un mot de remerciements à l'endroit du président Obiang Nguema pour son soutien inestimable ayant permis la réussite de cette Assemblée plénière.

A rappeler qu'à N'Djamena en 2005, les évêques de l'ACERAC avaient déjà consacré leur réflexion aux jeunes dans la société et dans l'Église, et à Libreville au Gabon où en juillet 2011 ils ont revisité les thèmes des trois plénières précédentes dont celle de N'Djamena.

### ILS ONT DIT:

**\* Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC)**

\*\* Cette Assemblée est une dénonciation des maltraitances dans lesquelles nos jeunes se retrouvent piégés à travers les migrations qui leur font miroiter un paradis mais qui devient finalement un enfer au bout. Mais la dénonciation ne suffit pas, les évêques se sont engagés à voir à travers leur pastorale et des plaidoyers comment arrêter cette hémorragie qui emmène nos jeunes dans un cauchemar. Et pousser aussi les gouvernants de nos pays à prendre en compte le développement surtout, qui permettrait aux jeunes de pouvoir se maintenir dans leurs pays ou encore lorsqu'il y a migration que cela se passe légalement. C'est une dénon-

ciation et en même temps un engagement à aider les jeunes de nos différents pays de la sous-région à pouvoir aimer leurs pays et à y rester par des actions de développement.

**\* Mgr Juan Domingo Beka, évêque de Mongomo, président de la Conférence épiscopale de Guinée équatoriale (CEGE)**

\*\* Je retiens surtout la collaboration et la participation de tous les agents pastoraux que nous avons dans nos diocèses. Nous avons pris cet événement comme un moment de grâces qui pourra nous aider dans l'avenir, dans notre pastorale.

**\* Mgr Andrew Nkea Fuanya, archevêque de Bamenda, président de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun (CENC)**

\*\* En vérité, on ne peut pas parler assez des jeunes; mais nous avons beaucoup parlé de nos jeunes. Nous avons réfléchi sur ce thème des migrations et je pense que la Commission que nous avons créée pour ériger ou étudier la pastorale des migrants, c'est quelque chose de très important pour nos jeunes. Je quitte la Guinée équatoriale satisfait avec la prise de conscience du travail que nous avons à faire. J'espère que le message que nous avons adressé aux jeunes va aider sans doute beaucoup de jeunes pour regarder l'avenir avec espoir.

**\* Mgr Desiré-Nestor Nongo**

**Aziagbia, évêque de Bos-sango, président de la Conférence épiscopale centrafricaine (CECA), nouveau vice-président de l'ACERAC**

\*\* De mon point de vue, c'est l'expression de la communion fraternelle partagée par les évêques venus des quatre coins de notre sous-région pour cette XII<sup>e</sup> Assemblée plénière qui a marqué les travaux. Nous avons pris le temps de partager sur les réalités de nos Églises respectives, nous avons pris le temps de prier et nous nous sommes engagés à la lumière des préoccupations qui sont portées par le thème de cette Assemblée plénière notamment sur la jeunesse de nos Églises et les migrations. C'est une préoccupation pastorale réelle que nous vivons à l'intérieur de nos pays et de nos Églises et vis-à-vis de l'Europe qui est considérée comme un eldorado. Il y a un engagement qui a été pris avec l'élaboration d'un guide pastoral. A mon sens, si on se limite simplement à l'élaboration d'un guide, cela reste un document qu'on pourrait facilement oublier dans un tiroir quelque part; mais comment donner un contenu, un esprit et une âme à cet élan qui nous porte aujourd'hui? C'est le défi qui reste en tant que communauté chrétienne, en tant qu'Église de la sous-région à relever.

**\* Mgr Jean Vincent Ondo Eye-ne, évêque d'Oyem, vice-président de la Conférence épiscopale du Gabon (CEG)**

\*\* Ma toute première impression, c'est les conditions d'accueil. Nous avons été très bien accueillis par l'Église locale avec le soutien du chef de l'État. Deuxièmement c'est la manière dont les travaux se sont déroulés, dans une grande collégialité et fraternité. Je crois que c'est un témoignage à donner. Dès

lors qu'il y a la communion entre les pasteurs, je crois également que les idées peuvent après être mises en pratique, puisque cela découle d'une volonté collective. Nous espérons, comme c'est un sujet d'actualité que chacun après tout ce que nous avons échangé, en rentrant chez soi pourra rassembler son presbytère et également le laïc pour voir comment s'intéresser effectivement à cette jeunesse qui est parfois abandonnée, et qui a besoin de ses pasteurs. Cela est très important! Les jeunes se plaignent et réclament leurs pasteurs, ils voudraient certainement une pastorale avec beaucoup plus de proximité; qu'ils trouvent en nous des papas qu'ils peuvent rencontrer à tout moment, à temps et contre-temps. Et cela manque toujours. Je trouve que c'est un point très fort. Nous faisons de la pastorale certainement selon nos programmes mais sans tenir compte effectivement des attentes de nos enfants et de notre jeunesse.

**\* Consuelo Merced Nguema Oyana, jeune de la Lumière du diocèse de Bata**

\*\* D'abord nous voulons remercier nos chers Pères-évêques de nous avoir donné la parole, l'opportunité de nous exprimer en public devant eux parce qu'il n'est pas évident de pouvoir se réunir avec eux facilement. Nous avons vécu cette expérience de deux manières: d'abord il y a eu notre communauté entre nous jeunes. Nous nous sommes fait connaître entre nous jeunes des différents pays de l'ACERAC, nous étions dix jeunes par diocèse pour le pays organisateur et deux jeunes par pays ACERAC. Nous avons échangé et c'était très bien. Nous avons vécu cette expérience pendant une semaine chez les sœurs d'Akwakam. Ensuite, à la fin nous sommes contents vu le message final qui a été délivré ce jour à la messe. Beaucoup de nos propos ont été pris en considération. Ce que nous attendons maintenant c'est que nos revendications soient mises en œuvre; que cela ne reste pas dans les archives, que cela soit pris en compte. Nous voulons faire une dédicace spéciale à Mgr Miguel Angel Nguema, évêque d'Ebibeyin parce que lorsque nous avons fait le pèlerinage, notre bus a eu un petit souci mais il est resté tout le temps avec nous. Il nous a soutenus, il nous a encouragés, il était toujours avec nous et prenais soin de nous. Donc nous en appelons aussi à nos autres Pères-évêques de prendre son exemple. C'est vraiment cette attitude, c'est vraiment l'esprit que nous voulons voir chez nos Pères-évêques.

Aristide Ghislain NGOUMA  
à Mongomo  
(Guinée Equatoriale)

### MUSIQUE

## Une fédération des chorales du Congo portée sur les fonts baptismaux

Professionnaliser le chant choral au Congo, tel est l'objectif que s'est fixé la fédération des chorales du Congo-Brazzaville (FCCB) qui a été portée sur les fonts baptismaux le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 au cours d'une conférence de presse animée par Timothée Ghislain Pambou, son président, à l'institut français du Congo (IFC). Ainsi, du 5 au 9 juillet 2022 s'est tenue dans la salle Pierre Savorgnan de Brazza de l'IFC, la troisième édition du concours de chorales, sous le thème: «Le Congo a du Chœur».

Seize chorales et groupes de différentes confessions religieuses et assemblées chrétiennes ont été sélectionnées: Cardinal Émile Biayenda (cathédrale Sacré-Cœur), La Colombe (paroisse Saint-Esprit de Moundali), Cardinal Émile Biayenda (paroisse Saint Paul de Madibou), Me Mvumbuki-di (paroisse Sainte Thérèse de Ngambio), Mgr Théophile Mbemba (paroisse Saint Michel

de Nganguoni), Centre de Moukondo, Ô ma joie de Dolisie, chœur Karisma gospel, chœur La vision, Flamme de l'esprit, Chozeba, chœur de la fraternité, Les Salomons, chœur Jubilaté, chœur des disciples de Jésus et Les Divins.

À la différence des précédentes éditions, celle-ci a connu la participation des membres du jury en provenance de la République démocratique du Congo et de la



Pendant la prestation des chorales

ville Océane Pointe-Noire.

A l'issue de cette édition, trois chorales se sont distinguées et ont obtenu chacune des chèques de 500.000, 300.000 et 200.000 F. Cfa. Il s'agit de: La Colombe (paroisse Saint-Esprit de Moundali), Centre de Mou-

kondo (paroisse évangélique) et Cardinal Émile Biayenda (paroisse Saint Paul de Madibou). Des attestations ont été remises aux chorales et groupes participants.

Pascal BIOZI KIMINO  
et Emilian KARTEL (stagiaire)

### ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

## Publication de bans

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'à l'occasion de la messe de clôture de l'Année pastorale 2021-2022, le dimanche 7 août 2022, il ordonnera Prêtres, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, à 9h 00 : A / les Abbés: 1- Chris Loick Bayiza Nieteka, 2- Ange Trésor Giovanni Bikindou, 3- Luc Emmanuel Berverys Boumpoutou Bahemina, 4- Patchou Bob Durcia Bounkazi, 5- Verdoly Dieuveil Loumbou Mbanza, 6- Cordelie Chabrey Malonga, 7 - Smith Welcome Malonga Louboula, 8- Crispin Lopez Massamba, 9 - Yannick Doren Matingou, 10- Eudes Iglair Diermain Mboundou, 11- Rameaux Primes Exaucé Nkouka, 12- Précieux Deo Bénédicte Ouambanzoulou Bonny, 13- Francis Sekiesse, 14- Chrislain Gloire Russel Tchivongo, 15- Gloire Merveil Yebo.

B/ les Religieux: 1- le Père Dan Prince Emmanuel Milandou Gomas (Ordre des Ecoles Pies), 2- le Père Dominique Guérolé Ehrard Kimani Diamouini (Missionnaires Oblats de Marie Immaculée).

L'archevêque invite les communautés paroissiales et religieuses à soutenir les futurs ordinands par leurs prières.



# «Les jeunes et les mouvements migratoires: Le cas de l'Afrique Centrale»

À l'Église Famille de Dieu qui est en Afrique Centrale  
 Aux Jeunes  
 Aux Familles  
 Aux Institutions politiques et diplomatiques  
 Aux Organisations gouvernementales et non-gouvernementales  
 Aux Hommes et Femmes de bonne volonté  
 «À vous, la grâce et la paix de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ» (Ephésiens 1, 2).

## Préambule

Nous, Évêques Membres de l'Association des Conférences Épiscopales de la Région d'Afrique Centrale (ACERAC), réunis à Mongomo en Guinée Équatoriale, dans le cadre de notre XII<sup>e</sup> Assemblée Plénière Ordinaire, du 17 au 24 juillet 2022, avons choisi de nous appesantir cette fois-ci sur le phénomène du mouvement migratoire des jeunes dans notre sous-Région.

En effet, les mouvements migratoires, qui sont aussi vix que le monde, ont malheureusement pris un tournant de plus en plus dramatique ces dernières décennies; notamment, concernant la jeunesse africaine, en général, et celle de notre sous-Région d'Afrique Centrale, en particulier.

L'Église s'est toujours préoccupée de la question migratoire et a développé un enseignement doctrinal qui constitue le fondement de la pastorale des migrants. S'inscrivant dans cette tradition ecclésiale, le Pape François s'est particulièrement illustré ces dernières années comme un pasteur et un prophète engagés au plus haut point pour la cause des migrants et des réfugiés.

Son homélie du 8 juillet 2013 à Lampedusa a sonné comme un cri d'alarme qui a ému le monde entier. Son Exhortation apostolique post-synodale aux jeunes et à tout le peuple de Dieu *Christus vivit* (25 mars 2019) et sa Lettre encyclique sur la fraternité et l'amitié sociale *Fratelli tutti* (3 octobre 2020) en font un large écho.

À la suite du Saint-Père, le Pape François, nous nous indignons également de ce que ce phénomène qui, chaque jour, se révèle davantage comme un véritable enfer et tourne au cauchemar pour les jeunes qui s'y engagent, semble paradoxalement se banaliser, au point de ne plus susciter suffisamment de compassion susceptible de mobiliser l'élan de solidarité escompté, de la part de la Communauté Internationale. Aussi, avons-nous pensé devoir réfléchir sur ledit phénomène, en focalisant notre attention sur le cas particulier de notre jeunesse d'Afrique centrale car nous pouvons dire comme le Seigneur face à la souffrance de son peuple réduit en esclavage en Égypte: «*Main tenant, le cri des fils d'Israël est parvenu jusqu'à moi*» (Exode 3, 9a). Au terme de nos assises, nous vous adressons le présent message.

## 1. Intérêt et actualité de la thématique abordée

Le phénomène migratoire constitue, en cette première moitié du 3<sup>e</sup> millénaire, un véritable drame pour l'Afrique en général, et pour l'Afrique



Les archevêques et évêques membres de l'ACERAC autour du chef de l'Etat Guinéen et son épouse (Ph. d'archives)

centrale en particulier.

De fait, les statistiques de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) estiment à 14,1 % les migrations africaines au niveau international. On compte 24 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile, avec une projection de 34 millions de migrants africains dans le monde d'ici à l'an 2050, si rien n'est fait pour inverser la tendance. Ce qui montre à suffisance à quel point le continent est profondément affecté par ce phénomène. Son ampleur est sans cesse croissante et ce, en dépit de la crise de la COVID 19 qui, ces deux dernières années (2020-2022) aurait pu diminuer son expansion.

Les dangers encourus le long des itinéraires empruntés, entre autres, le désert du Sahara, la maltraitance et les risques de naufrage dans la Méditerranée, sont loin de constituer des facteurs de dissuasion pour les candidats, de plus en plus jeunes et de plus en plus nombreux.

Les jeunes éprouvent un désir ardent et irrésistible de partir; ils veulent à tout prix gagner l'Occident, rêve comme un Eldorado. Ceux-ci pensent y trouver la possibilité de réaliser tous les projets d'une vie.

Notre Assemblée plénière a, par ailleurs, mis en lumière les défis de la dimension interne, encore plus importante, des flux migratoires (40 millions de déplacés à l'intérieur des pays du continent). Sans être exhaustifs nous pouvons citer, entre autres, l'exode rural, les déplacés climatiques, les personnes qui fuient les conflits armés et le terrorisme.

## 2. Le phénomène migratoire, un drame pour l'Afrique, en général, et dans la sous-Région d'Afrique centrale, en particulier

Au regard de la réalité ainsi constatée, les pays de la sous-Région apparaissent comme l'un des principaux foyers des candidats à l'avenue migratoire.

Les Évêques d'Afrique centrale, loin de se contenter d'une indignation désabusée et d'un fatalisme résigné, se sont saisis de la question, en vue d'un accompagnement pastoral plus efficace au bénéfice des victimes les plus vulnérables, prises au cas par cas, et d'un engagement prophétique résolu, notamment, dans la lutte contre les dérives liées à ce phénomène.

La prise de conscience de l'ampleur dudit phénomène a déjà suscité diverses initiatives dans plusieurs diocèses de la sous-Région. Malgré cet engagement assez louable, ces initiatives s'avèrent insuffisantes face à la gravité de la situation. En plus de cet engagement pastoral des Églises locales, nous, Évêques, félicitons et encourageons l'action de la Communauté Internationale, de la Société Civile, des organismes publics et autres, dans le domaine.

## 3. Interpellations, orientations et propositions

Après avoir écouté les représentants des jeunes au cours de nos assises, et ayant stigmatisé la violation des droits et de la dignité humaine des migrants, puis souligné la légitimité du droit à la non-migration, nous, Évêques, formulons les interpellations et propositions suivantes:

### a. Aux Églises de l'ACERAC

L'Église, lumière du monde et sacrement universel du salut, et devant se considérer comme le lieu par excellence d'interpellation et de questionnement sur le phénomène migratoire des jeunes en quête de bonheur et de prospérité, est invitée à: - développer davantage la pastorale sous-régionale d'écoute et d'intégration des jeunes, en vue d'un dialogue qui va au-delà de l'aspect émotionnel pour intégrer également la dimension rationnelle; - promouvoir un engagement déterminé et permanent, notamment, à travers la réhabilitation de la plate-forme sous-régionale de la pastorale des jeunes et la création de la commission ACERAC pour la pastorale des migrants et des réfugiés; - renforcer la pastorale des jeunes dans les pays de la sous-Région et dans les différents diocèses; proposer des outils ecclésiaux à même d'aider les jeunes locales à combattre les dérives morales liées à la modernité et à rejeter énergiquement l'appel à l'avenue migratoire; - créer une structure sous-régionale consacrée à la promotion et au développement de la solidarité et de la charité envers les plus vulnérables, par la mise en place, entre autres, d'une Caritas sous-régionale; - restructurer et préciser les missions de la Commission justice et paix de l'ACERAC, en lien avec les problématiques migratoires; - opérer un véritable relais de l'action de la Section Migrants et Réfugiés du Dicastère pour

le service du développement humain intégral, avec une organisation plus efficiente de la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié; - mettre en place une plate-forme médiatique pour une meilleure coordination des organes de communication et d'information des Églises locales; - développer des activités de recherche sur le phénomène migratoire en Afrique, dans les Instituts supérieurs ecclésiaux, par exemple, par la création d'un laboratoire de recherche dédié à ces problématiques, au sein de l'Université Catholique d'Afrique Centrale; - redynamiser la pastorale de la famille, tout en tenant compte que la famille reste la cellule de base de l'éducation des jeunes; - mettre en place une pastorale conséquente et cohérente pour les gens de la route et dans les espaces qui connaissent des rassemblements et mouvements importants de populations, à savoir, les ports, les aéroports, les gares ferroviaires et routières...; - faire des plaidoyers en faveur des jeunes auprès des États de la CEMAC, de l'Union Africaine, de l'Union Européenne, des organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales, des Conférences épiscopales de l'Occident; - promouvoir des échanges d'expérience pastorale et mettre en œuvre des actions communes entre associations des Conférences épiscopales d'Afrique; entreprendre une collaboration plus profonde entre les Diocèses de l'ACERAC (d'où partent les jeunes migrants) et les Églises qui les accueillent en Afrique du Nord notamment; - dans le cadre du dialogue interreligieux, notamment islamo-chrétien, sensibiliser les différents responsables sur le respect du droit à la liberté religieuse; - inviter les Églises d'Afrique du Nord, et même celles du Moyen-Orient, à dénoncer les multiples dérives inhérentes aux migrations clandestines qui se déroulent sur leur sol et à interpeler leurs États respectifs, quant à l'accueil, et au respect de la dignité humaine des jeunes migrants d'Afrique noire qui s'y trouvent en situation de transit, ou qui s'y sont installés par devers eux; - susciter des échanges avec les Dicastères romains du service du développement humain intégral, de l'éducation catholique, de l'évangélisation des peuples..., sans oublier les structures de l'Union Européenne, en vue d'une coopération et d'une prise en charge commune des

problèmes concernant le phénomène migratoire des jeunes en Afrique; - en appeler aux Églises du Nord, dans un esprit de communion, à relayer les efforts des Églises du Sud, en l'occurrence celles de l'ACERAC, dans la prise en charge pastorale du phénomène migratoire, en interpellant les instances gouvernementales de leurs pays respectifs, en ce qui concerne la prévention du phénomène migratoire, l'accueil et l'intégration des migrants.

### b. Aux États et aux gouvernants:

Les États et les gouvernants, dans leur mission régaliennne d'assurer la sécurité des biens et des personnes, et de promouvoir le bien commun, sont appelés à: - protéger les droits et la dignité des migrants et des réfugiés; - mettre en place un Observatoire sous régional qui aide à cerner les flux migratoires ainsi qu'à définir une politique de prévention contre les dérives de ce phénomène; - s'engager résolument, à travers des actions efficaces et concertées - entre agences sécuritaires, structures sociales, systèmes juridiques, instances sanitaires... -, à la réduction des migrations clandestines au plan international ainsi que des flux migratoires massifs à l'intérieur des États de la sous-Région; - encourager l'intensification de la lutte contre la corruption ainsi que contre toutes formes de spoliations et de détournements des biens publics à des fins privées; - développer une véritable politique d'intégration et d'encadrement des jeunes (éducation, création d'emplois, organisation de loisirs sains et promotion du tourisme...); afin, d'une part, d'acquiescer les valeurs humaines fondamentales, et, d'autre part, de mieux connaître leur pays et d'aimer leur patrie; - interpeler les gouvernements d'Afrique centrale à résoudre, autant que possible, les conflits et les différentes crises qui jettent la jeunesse sur les routes de la migration sauvage; - développer des systèmes éducatifs à même de répondre aux attentes des sociétés locales et de promouvoir l'auto-emploi; - revaloriser les savoir-faire qui contribuent pratiquement au développement de nos pays, promouvoir la formation et l'organisation des métiers comme l'agriculture, l'élevage, la menuiserie, la mécanique, la maçonnerie...

### c. À la Communauté internationale:

La Communauté internationale, dans la recherche d'un ordre international plus juste et plus équitable, est appelée à: - s'engager dans la lutte pour la reconnaissance et le respect des droits des migrants et des réfugiés; - faire de l'obtention du visa un droit pour les personnes qui en remplissent les critères, afin de minimiser les risques de la tentation à l'immigration clandestine.

### d. Aux Familles:

Les familles, comme cellules fondamentales et lieux par excellence d'éducation des enfants et des jeunes, sont appelées à intégrer, dans leur responsabilité éducative, les valeurs de base qui constituent le socle des sociétés tradition-

nelles africaines et assurent leur stabilité dans le temps. - Elles doivent transmettre aux enfants et aux jeunes, les normes morales et les préceptes chrétiens pour une véritable maturité humaine et spirituelle. - Elles devraient veiller à la croissance des jeunes, en collaboration étroite avec les autres structures d'encadrement et d'éducation aussi bien de l'État que de l'Église. - Elles ne devraient pas encourager leurs enfants à partir à «tout prix».

### e. Aux Jeunes:

À vous chers jeunes, trésors du présent et de l'avenir de la sous-Région, nous, Évêques d'Afrique centrale, tenons, avant tout, à vous garantir notre proximité et à vous rappeler que nous sommes et restons vos pères. À ce titre, nous souffrons, du plus profond de nos entrailles, à cause des traitements déshumanisants qui sont infligés à bon nombre d'entre vous en recherche d'un avenir meilleur. Ainsi, nous vous invitons à: - approfondir l'ancrage dans la foi en Jésus-Christ: «*Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît*», dit le Seigneur (Matthieu 6, 33); - redécouvrir l'importance des authentiques valeurs africaines à la lumière de l'Évangile; - cultiver le culte de l'effort et du travail, au détriment de la culture de la réussite facile et contre les dangers des alouettes du mirage occidental; - ne pas s'enfermer dans une mentalité de la recherche éfrénée du bien personnel, mais plutôt savoir, autant que faire se peut, se rendre disponible à l'engagement caritatif; - être conscient et faire attention aux nouvelles formes d'esclavages organisées par des réseaux mafieux qui vous rassurent au départ, mais vous conduisent vers un enfer insoupçonné: «*Mon peuple périt faute de connaissance*», nous dit le Prophète (Osée 4, 6); - rester extrêmement vigilants à ne pas entreprendre d'aventure hors de vos pays sans soutien familial ou de l'État, bref sans démarche légale car le paradis qu'on vous fait miroiter devient souvent au bout un chemin d'aller sans retour, une entreprise périlleuse.

### Conclusion

Au terme de nos travaux, il nous est clairement apparu que le phénomène migratoire, en Afrique centrale, constitue un signe des temps majeurs et exprime un malaise social très grave.

Au-delà du cadre théorique de notre réflexion, l'heure est désormais à l'engagement concret, pour lutter plus efficacement contre les dérives relatives à ce phénomène.

Pour ce faire, l'élaboration d'un guide pastoral et d'un plan d'action paraît plus qu'urgente; et ce, sur la base des quatre verbes énoncés par le Pape François dans son Message pour la Journée mondiale du migrant et du réfugié de l'année 2018, à savoir: accueillir, protéger, promouvoir et intégrer.

Puisse le Seigneur, le protecteur de tout migrant, veiller sur ceux qui sont déjà engagés dans cette aventure et inspirer ceux qui en ont la tentation. Qu'il bénisse abondamment notre jeunesse et accorde la paix à nos Églises et à nos États de la sous-Région.

Donné à Mongomo, en la Basilique de l'Immaculée Conception, le 24 Juillet 2022.

Pour l'ACERAC, le Président



# La Cathédrale Sacré-Cœur a célébré ses 130 ans

Fondée en juin 1892 par Mgr Philippe Prosper Augouard, missionnaire spiritain, premier vicaire apostolique du vicariat apostolique de Brazzaville, la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a totalisé 130 ans d'existence. L'heureux événement a été commémoré le dimanche 17 juillet 2022, seizième dimanche du temps ordinaire, au cours d'une messe présidée en la cathédrale à l'honneur par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville.



L'archevêque (crosse en main), le nonce apostolique, la ministre Arlette Soudan Nonault et son époux, le maire de la ville de Brazzaville avec des concélébrants

Dans la foulée du thème de cette commémoration: «130 ans de mission, je bâtis ma paroisse», Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, peu avant le début de la messe, a procédé à la bénédiction de la deuxième phase des travaux de construction du nouveau presbytère de la Cathédrale Sacré-Cœur prévus de s'achever dans cinq ans et dont l'inauguration, s'il plaît à Dieu, pourrait intervenir à l'occasion du 135<sup>e</sup> anniversaire de cet édifice qui trône sur le panorama de l'archidiocèse aux côtés d'autres églises qui sont aussi témoins de l'histoire de l'évangélisation de Brazzaville et du Congo.



Ont concélébré cette messe, Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, les abbés Kelly Michaël Milongo, chancelier de l'archevêque, Bienvenu André Kimbengui, curé de la cathédrale Sacré-Cœur, Jonas Kouidissa, directeur de l'Académie de Brazzaville pour l'éthique (ACABE), Rhod Sakani Yiseno (Izhé), ancien administrateur paroissial de la Cathédrale Sacré-Cœur et actuellement en mission pastorale à Rennes (France), et bien d'autres. Plusieurs personnalités de divers rangs dont Mme la ministre Arlette Soudan Nonault et son cher époux, François Soudan, M. Dieudonné Bantsimba, président du Conseil municipal, maire de la ville de Brazzaville, etc., ont pris part à cette mémorable eucharistie en souvenir des 130 ans de la deuxième église bâtie par Mgr Philippe Prosper Augouard, après Saint Joseph de Linzolo. Dans une animation liturgique agréablement réussie de la chorale Sacré-Cœur composée des deux chorales paroissiales fusionnées: Cardinal Emile Biayenda et Sainte Jeanne d'Arc, la messe a connu la participation de plusieurs religieux, religieuses de diverses congrégations aux côtés des laïcs de la cathédrale et d'autres paroisses, vêtus pour la majorité du pagne marqué du logos du 130<sup>e</sup> anniversaire de la Cathédrale Sacré-Cœur et frappé de l'effigie du Sacré-Cœur de Jésus. C'est l'abbé Crispin Massamba, stagiaire diaconal à la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, originaire de la Cathédrale, qui a lu l'évangile selon Saint Luc 10, 38-42. Pendant l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a fait savoir: «Nous sommes heureux de célébrer ensemble les 130 ans d'existence ainsi que l'anniversaire de la dédicace de cette cathédrale. Imaginez un peu le nombre de célébrations quotidiennes que notre cathédrale a connu, puis imaginez les milliers de fidèles, des fidèles

chrétiens qui sont venus prier, confiant au Sacré-Cœur de Jésus leurs attentes, leurs préoccupations, leurs difficultés, ou les difficultés des proches, élevant leurs actions de grâce, seuls ou accompagnés des prêtres et des diacres devant et autour de cet autel.» Abordant la spécificité de cette cathédrale, le célébrant a

ne comprend pourquoi cette maison du Cardinal est toujours occupée. Merci donc à tous ceux qui ont été inspirés et ont soutenu l'idée que nous puissions maintenant commencer cette construction qui nous permettra très bientôt, avec la grâce de Dieu, la délocalisation de ce presbytère. Honnêteté oblige, merci particulièrement à la Première Dame dont la contribution a été substantielle.»

Vers la fin de la messe ayant eu pour coryphée Roger Meboup, le curé, après avoir prononcé son mot de remerciements, a annoncé la remise des trophées aux vainqueurs des compétitions de football et de Nzango organisées dans le cadre des préparatifs de ce jubilé. Il a rappelé que la cathédrale Sacré-Cœur a connu 12 curés et administrateurs paroissiaux sous la responsabilité de 8 archevêques et évêques et dont l'actuel archevêque en est le 9<sup>e</sup>. «Notre source intarissable qui nous permet de venir puiser notre joie, c'est notre paroisse Cathédrale Sacré-Cœur, notre maison commune pour paraphraser le Pape François, j'allais dire, c'est ce bel édifice qui vient de totaliser jour pour jour ses 130 ans. 130 ans de vie, 130 de sa création, c'est un exploit et ça se fête. Après 130 ans, d'un

seul cœur et d'une même âme, toujours dans la dynamique de la synodalité, nous avons décidé de bâtir notre paroisse, en lui dotant d'un nouveau presbytère digne d'une cathédrale de Brazzaville, qui est en train d'être construit selon les règles de l'art (N.d.l.r : (R+2), avec une capacité de 16 chambres à coucher pour les prêtres, 2 salons TV, salles de réunion, bureaux des conseils, oratoire, bibliothèque et bien d'autres encore). Cette solennité du Sacré-Cœur est notre fête patronale et nous rappelle notre vocation communautaire, celle d'être des missionnaires et dispensateurs de l'amour qui inonde le Cœur Sacré de Jésus dans le monde.» a déclaré le curé de la cathédrale plus que centenaire. Intervenant en dernier lieu, l'archevêque a réitéré ses encouragements à la communauté paroissiale et aux bienfaiteurs de tout rang afin qu'ils continuent de soutenir ce chantier encore embryonnaire destiné à s'achever entre la fin du premier quinquennat et le début du deuxième quinquennat de l'épiscopat de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, à la tête de l'archidiocèse de Brazzaville.

Gislain Wilfrid BOUMBA

## ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

### L'abbé Jean Paul Diakondoua Sina a rejoint la maison du Père

Nous avons appris avec une vive émotion la triste nouvelle du rappel à Dieu de M. l'abbé Jean Paul Diakondoua Sina, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, des suites d'une longue maladie. Le décès est intervenu le vendredi 22 juillet 2022, à Brazzaville.



Ancien vicaire de la paroisse Saint François d'Assise, à l'époque où le père Jean Morizur, en était le curé, puis affecté au Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, en qualité de professeur, l'abbé

Jean Paul Diakondoua Sina, frère aîné de l'abbé Aristide Milandou Diabankana, «Keitch», actuel curé de la paroisse Saint Michel de Nganguoni; est allé en mission pastorale et d'études à Chartres en France où il est resté plusieurs années. A son retour au bercail, il est nommé administrateur de la paroisse Saint-Esprit de Moungali de 2017 à 2019, puis vicaire coopérateur à la paroisse Saint Louis Marie Grignon de Montfort de Mikalou. Le dernier poste d'exercice de son ministère sacerdotal a été la paroisse Sainte-Anne du Congo où il a assuré les fonctions de premier vicaire. En attendant le programme officiel de ses obsèques, La Semaine Africaine présente au clergé de Brazzaville et à la famille biologique du regretté prêtre toutes ses sincères condoléances.

Repose en paix! Que la terre te soit légère!

## «La réussite, un couteau à double tranchant!»

Textes: Qo.1, 2; 2, 21-23 / Ps.89 / Col.3, 1-5-9-11 / Lc.12, 13-21

À l'entame de ce sermon, voici choisies pour nous, quelques paroles très fortes et pleines de sens dont l'écho fait frissonner nos oreilles, nous qui voulons mesurer les courbes de la vraie réussite sociale. «1-Vanité des vanités, [disait Qohèleth], tout est vanité! (...) 2-[Seigneur] Tu fais retourner l'homme à la poussière (...) Apprends-nous la vraie mesure de nos jours: Que nos cœurs pénètrent la sagesse; (...) 3-Alors je me dirai à moi-même: Te voilà donc avec de nombreux biens à ta disposition, pour de nombreuses années. Repose-toi, mange, bois, jouis de l'existence.(...)» Ces paroles bien évidemment, vont à l'encontre de tout ce que nous pensons de la vie. Pour certains, il faut: la célébrer dans l'abondance et la luxure, la savourer jusqu'au petit mégot comme si chaque instant en était le dernier... Mais, d'autres tels les chrétiens: le déclin de la vie terrestre, est-il dépérissement de l'espérance en la vie éternelle? Devra-t-on la vivre comme des extrémistes?

Frères et sœurs, quand on parle de la vie, on ne peut pas ne pas y associer la «réussite» sinon, elle est amère et on projette d'en mettre un terme; on pense immédiatement au suicide ou à toute manœuvre pour s'offrir une bonne situation: on pense à la richesse comme antidote de la misère. Or les textes que nous venons de suivre attentivement, nous indiquent que ce n'est pas nécessairement cela, la réussite d'un homme. Il nous faut donc nous laisser remettre en question à partir de cette parole que Jésus nous adresse: «Tu es fou: cette nuit même, on va te redemander ta vie. Et ce que tu auras accumulé, qui l'aura?»

A titre de rappel, dans la Bible, il y a une double pensée en ce qui concerne la richesse et le travail. Il y a sur le travail, une série de textes qui demandent à l'homme d'en faire un instrument de maîtrise et de maintenance de la terre avec la création. Aussi, il semble que les textes du jour, présentent un double langage concernant le travail humain. Le premier insiste, à relativiser le travail et toute activité humaine tant, elle se développe en marge de la foi et de la vertu spirituelle: «Tout est vanité», nous précise le livre de l'Ecclésiaste. Privé de la lumière de la foi, s'éveille en l'homme un réflexe instinctif animé par la volonté d'amasser assez de Biens pour se sécuriser; c'est en fait l'attitude que l'on déplore chez cet homme très entreprenant de l'Évangile. Alors Jésus nous dit: vous faites fausse route. Le seul vrai bien qui soit nôtre, c'est notre vie, laquelle nous est offerte par Dieu.

Quant au langage second, Jésus va l'étaler à travers la réelle opposition entre ce qu'il appelle «la vie» et «les biens». Le seul vrai but du travail: n'est plus sécurité sociale, mais épanouissement intégral de l'homme par la mise en valeur des dons de Dieu, et la protection de «Mère Nature». C'est le cas du récit de la création; la parabole des talents, et bien d'autres passages où non seulement l'inactivité et la paresse sont condamnées, mais d'où la Parole de Dieu tient à préserver la conscience travailliste humaine. Ainsi donc, Il est temps de faire le grand trait, celui de l'équilibre entre le travail humain et la richesse spirituelle. C'est de cela que Jésus veut parler! Il précise d'ailleurs que «la vie d'un homme ne dépend pas du pain et de ce qui se perd (ses richesses matérielles)». Il ne critique pas non plus la richesse en elle-même, mais simplement l'usage qu'on fait de ce qu'on possède et ou comment allons-nous nous employer pour acquérir ces biens de la terre, lesquels peuvent s'avérer vaniteuses. Au fond, il rejoint les propos de l'Ecclésiaste; c'est comme s'il nous disait une fois de plus: «Ne vous fatiguez pas pour ce qui n'en vaut pas la peine, ce qui tue l'âme et empoisonne le corps.»

Par ailleurs, réussir sa vie est certes une bonne chose mais, fusse-t-elle plus noble encore, si elle nous emmène à construire un réseau de Fraternité avec tous, tout comme sceller des vraies bonnes amitiés. Dans l'invective faite à l'un des frères à court d'aide «Homme, qui donc m'a établi pour être votre juge ou l'arbitre de vos partages?», Jésus-Christ, s'adressant à tous dit: «Gardez-vous bien de toute avidité, car la vie de quelqu'un, même dans l'abondance, ne dépend pas de ce qu'il possède». Ici, Jésus nous rappelle fermement qu'on ne vit pas seulement pour satisfaire ses besoins élémentaires; mais, c'est aussi se créer, tenir debout, entrer en relation avec les autres, ouvrir nos Horizons et creuser au cœur de l'humanité les trésors de l'amour de Dieu. Travailler, c'est se dépenser non pas pour gagner l'argent, mais pour miser le meilleur de soi-même pour obtenir la vie éternelle. En tout état de cause, ce serait déshumaniser l'homme que d'en faire qu'un «producteur-consommateur», comme notre civilisation nous le fait miroiter sans cesse. Nous sommes invités à dépasser le cadre de notre vie naturelle pour arriver à un autre type de réussite humaine: celle où l'on se sert de ce qu'on possède, où l'on n'est en rien esclave de ses biens.

Tout compte fait, l'histoire du Salut et celle de l'humanité enseignent à qui veut le savoir que «qui trop embrasse, mal étreint». Celui qui cherche à posséder toujours davantage, s'enfoncé dans le gouffre de la perte. Bien-aimés, fais attention: au fond de toi-même, c'est sans doute un besoin naturel (l'assurance-vie) auquel tu te sens poussé. Mais en bon «Chrétien» soi serein; la possession de grands biens est une manière de se sécuriser des peurs temporelles, mais ne sauront nous garantir la félicité. Une chose reste à ajouter, puisse le partage équitable des biens de la terre, nous préserver du cumul, qui fertilise: l'égoïsme et l'avarice. Pensons au «principe de Subsidiarité», tel doit être, l'idéal chrétien. C'est le travail dans la foi et la prière, pour une production de richesses destinées au bien-être de la multitude. C'est une question de foi, c'est-à-dire de confiance en Dieu: la Providence Divine et non de lutte contre le sous-développement. Où mets-tu ta confiance? Dans tes biens, dans ce que tu possèdes? Ou en Dieu... et en tes frères? «Que reste-t-il à l'homme de toute la peine et de tous les calculs pour lesquels il se fatigue?» A celui qui se dit: «bourgeois, Baron, boss, Mécène, Philanthrope, Bailleur...» Jésus répond: «Insensé, fou (esprit faux)! Cette nuit même, on te redemanda ta vie!»

Père Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS  
(Prêtre du Diocèse de Nkayi Cg-Bz)



BACCALAUREAT GENERAL

# Les portes du supérieur ouvertes à 36 995 admis

Un mois, jour, pour jour après la tenue de l'examen, le jury du baccalauréat général session de juin 2022 a délibéré sur les résultats le 21 juillet au lycée de la Révolution à Brazzaville. Quelque 36 995 candidats sur 93 874 présentés ont été reçus, soit un taux de réussite de 39,41% légèrement en hausse par rapport à l'année dernière avec 35,74%.

Ces cinq dernières années le taux d'admission au baccalauréat général connaît une nette amélioration quoiqu'en dessous de la barre des cinquante pour cent. Il est passé de 27,97% en 2018 à 39,41% en 2022 en suivant un cycle progressif chaque année.

Comme l'année précédente, c'est quasiment le tiers des candidats qui a franchi le seuil d'admission fixé à une moyenne de 10/20. Sur les 36 995 admis, seuls deux d'entre eux sont gratifiés de la mention Très bien: Daina Vanité Ngatsé du lycée d'Ollombo, département des Plateaux, et Arnel Benanio d'un lycée de Pointe-Noire qui ont obtenu respectivement la moyenne de 16,04/20 et 16,00/20. Le reste des admis, notamment 322 obtiennent la mention Bien, 8681 Assez-bien et 27

986 élèves se contentent d'une mention passable.

Par département, la Cuvette-Ouest arrache la palme avec 82,66% d'admis. Elle devance le Kouilou (76,12%) et la Sangha (67,66%). Bien que regorgeant le plus grand nombre



Daina Vanité Ngatsé



Les membres du jury pendant la délibération

de candidats, Brazzaville et Pointe-Noire sont relégués au bas de l'échelle avec respectivement 40, 94% et 28,97%.

Saluant les efforts consentis par la communauté éducative

et remerciant le Gouvernement pour toutes les ressources mis à disposition pour l'atteinte de ces résultats, le ministre de l'Enseignement général Jean Luc Mouthou estime que beaucoup reste à faire. En dépit de toutes les innovations mises en place telle la cellule antifraude ou le processus de digitalisation des inscriptions en ligne, le ministère envisage d'optimiser encore plus l'organisation du baccalauréat. Dès l'année prochaine, il est prévu le traitement des copies d'examen au travers du code QPR pour accélérer la publication des résultats.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

13<sup>e</sup> ÉDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'AET

## L'événement a été placé sous le signe de l'excellence

Placée sous le thème: "Dans la cohésion, la solidarité et l'exemplarité, pérennisons nos efforts vers l'excellence", la treizième édition de la Journée nationale de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo (AET), couplée à la réception de la promotion Jacques Joachim Yhomby-Opango au sein de cette communauté a vécu. Elle s'est déroulée, le 16 juillet 2022, à la place d'armes de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc à Brazzaville. A cet effet, les grands anciens et les membres du Bureau exécutif national de l'association ont fait porter les attributs AET aux nouveaux membres et procéder à la remise des documents de l'association au président de la promotion. Avant que ces mêmes nouveaux ne puissent avoir droit à la présentation du drapeau de l'association.



Dépôt de la gerbe de fleurs par le président Rémy Ayayos Ikounga

Peu avant, il y a eu le dépôt de gerbes de fleurs au pied du monument dédié aux anciens enfants de troupe, situé non loin du CEG Nganga Edouard, par le président de l'AET, Rémy Ayayos Ikounga. L'évocation de la mémoire de l'AET Jacques Joachim Yhomby-Opango. Il faut en retenir que ce dernier a eu un parcours élogieux, et était un fervent militant de l'excellence. Il était avant tout un travailleur acharné, passionné et méthodique, un homme de rigueur et de droiture, possédant un charisme singulier et ayant pleinement conscience du sens de responsabilités et de l'art du commandement.



Les nouveaux membres se faisant porter les attributs de l'AET

Homme de grande humilité et de grande sensibilité, Jacques Joachim Yhomby-Opango l'a aussi été. Sportif émérite, en 1958 déjà, alors qu'il était encore enfant de troupe, il participa aux Jeux de l'Afrique équatoriale française à Yaoundé, au Cameroun, en athlétisme et en basketball, alors qu'il était surtout un véritable passionné de football. En outre, il aura aussi été successivement, premier officier général congolais, commandant du bataillon des para-commandos, chef du cabinet militaire du Président de la République, attaché de défense d'ambassade, chef d'Etat-major général, inspecteur général des armées, secrétaire général du Conseil d'Etat, ministre de la Défense nationale, directeur général d'une grande entreprise publique, député à l'Assemblée nationale, Premier ministre, chef du Gouvernement, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées. Prononçant son mot d'usage, Rémy Ayayos Ikounga a exhorté les AET de maintenir allumée la flamme de l'unité et de la cohésion dans leurs rangs, tout en leur demandant de rester fidèles à leur serment de toujours imiter les anciens, de servir avec honneur et dignité la République et de défendre avec ardeur la patrie. De même, il a demandé ardemment aux nouveaux membres d'avoir soin de se conduire suivant l'exemple éclatant et lumineux de l'illustre aïeul dont ils portent le nom prestigieux.

Les participants à la cérémonie, ont aussi eu droit à l'exposition des photos qui retracent l'histoire de toutes les générations de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) de 1947 à 2022.

Alain-Patrick MASSAMBA

MUNICIPALISATION ACCELEREE "ADDITIONNELLE" DE POINTE-NOIRE

## Une planche de salut pour les quartiers précaires?

Après la première municipalisation accélérée que Pointe-Noire a connue en 2014, cette année 2022, sous l'impulsion du chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, la ville océane congolaise va bénéficier d'une municipalisation accélérée dite additionnelle. Dès l'annonce de cette nouvelle, les habitants des quartiers 418 Makayabou, Tchiali, Tchiloulou, Mongo-Poukou et Gambouissi ont poussé un ouf de soulagement. Leurs yeux sont désormais tournés vers les autorités municipales. Et pour cause, C'est dans ces quartiers où se trouvent les plus grands ravins de la commune rongés par les eaux de pluies.

Quand il pleut, de nuit comme de jour, l'inquiétude des habitants de ces quartiers monte d'un cran. Certaines ruelles se transforment en torrents qui deviennent des gorges d'une profondeur atteignant parfois 25 mètres. Des constructions entières sont englouties par le sable mouvant.

Lors des pluies diluviennes, hommes, femmes, jeunes et enfants sont contraints d'user de pelles, brouettes, râtaux, etc. pour dégager le sable et autres gravats qui envahissent les parcelles. Des maisons entières s'écroulent sous la furie des eaux. En 2019, par exemple, un couple, enseveli par le sable, avait perdu la vie. Plus d'une centaine de propriétaires de maisons sont devenues aujourd'hui locataires. Et, comme un malheur ne vient jamais seul, l'approvisionnement en eau potable fournie par la société La Congolaise des eaux (LCDE) est devenu un casse-tête pour les ménages. Une situation qui dure depuis des lustres.

Les femmes sont obligées de recourir à l'eau des forages, de qualité parfois douteuse. Il n'y a pas non plus d'écoles, encore moins de structures de santé publiques.

L'éclairage public n'existe qu'à certains endroits. D'où la mon-

tée en flèche du phénomène de banditisme (bébés noirs, koulouna, etc.).

Les habitants des quartiers précités se disent abandonnés à eux-mêmes, et ne savent plus à quel saint se vouer. «Je fais partie des premiers habitants de ce quartier où, au départ, on vivait sans problème, quand il pleuvait. Mais, depuis que les Chinois ont abandonné les travaux de construction du caniveau qui conduit les eaux de pluies au lac Tchiloulou, nous connaissons maintenant les érosions à grande échelle qui ravagent nos habitations, chaque fois qu'il pleut. Beaucoup de nos amis ont perdu leur vie, à cause de cette situation déplorable», a témoigné Paul Mvouendet, du quartier Tchiloulou. Et une femme ayant requis l'anonymat de renchérir: «Ce ne sont pas les moyens qui nous manquent. Pour s'en convaincre, voyez seulement comment l'argent sort du Trésor quand il y a l'organisation des élections dans ce pays. Vouloir, c'est pouvoir, dit-on. Si les autorités nous aiment réellement, c'est le moment de nous le prouver, si on ne veut pas voir ces quartiers disparaître sur la cartographie de la ville. Hormis la lutte contre les érosions, on devrait aussi profiter de relier certains quartiers d'accès difficile, en bitumant,



Une vue d'un ravin à Tchiali

par exemple, les bretelles allant du CQ 418 Makayabou, à la centrale Moukoulou à Mongo-Kamba; du rond-point Thystère à l'arrêt de bus Banque de vie, à Voungou, en passant par le quartier Bitémo; du rond-point Thystère au quartier Tchiali, en passant par le quartier André Jacques».

Maintenant que la ville de Pointe-Noire va bénéficier d'une municipalisation accé-

lérée "additionnelle", la Délégation générale des grands travaux, les autorités municipales, les responsables administratifs, civils, politiques et militaires sont invités à avoir un regard attentif sur ces quartiers d'accès difficile, pour tenter d'améliorer les conditions de vie des populations.

Equateur Denis NGUIMBI

BEPC, SESSION DE JUILLET 2022

## A Pointe-Noire, 32524 candidats en lice

Après neuf mois de préparation, les candidats au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) ont affronté l'examen. Sur tout le territoire national, les épreuves ont été lancées le mardi 19 juillet dernier. A Pointe-Noire, c'est Alexandre Honoré Paka, le préfet de la ville, qui a procédé au lancement des épreuves au lycée de Vindoulou par les mathématiques.

Le département de Pointe-Noire compte, au total, 32524 candidats, répartis dans 105 centres. Pour le candidat Géralvie Mou-



Alexandre Honoré Paka pendant le lancement des épreuves

teta, l'examen n'est qu'une simple composition: «Je n'ai pas

peur. C'est comme si je faisais la composition à l'école. Car je

n'ai pas étudié pour rien. Donc, ça va aboutir sur quelque chose de bien».

Une délégation du ministère de l'Enseignement général a visité les centres d'examen, telles l'école primaire du 15 août et l'école Antoine Banthou. «Il n'y a pas eu de souci. Le premier jour a été toujours compliqué, car il y a souvent des candidats qui arrivent en retard», a dit Norbert Lemboundzou, chef de centre Antoine Banthou.

Madocie Déogratias  
MONGO



**UNION NATIONALE DES OPERATEURS ECONOMIQUES DU CONGO**

## Emmanuel Sitou, nouveau président interdépartemental de Pointe-Noire et du Kouilou

Le nouveau président interdépartemental de la région Pointe-Noire et Kouilou de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (UNOC) Emmanuel Sitou a été installé dans ses fonctions jeudi 21 juillet dernier à Pointe-Noire. En présence de trois préfets: Alexandre Honoré Paka, de Pointe-Noire, Paul Adam Dibouilou du Kouilou et Baron Frédéric Bouzok, du Niari.

Le nouveau président de l'UNOC a invité les membres à appliquer les principes adoptés par le bureau national, qui seront marqués par une mobilisation des pouvoirs publics, des leaders économiques et des associations, afin de relancer l'économie et surtout l'appropriation nationale de la filière pétrolière et parapétrolière au travers de la promotion du local.

L'UNOC va poursuivre son plaidoyer pour un environnement des affaires plus ouvert, plus transparent et plus inclusif, à commencer par une représentation plus large de l'organisation au sein des institutions étatiques mixtes publiques-privées. Mme Aurore Olandzobo, directrice de cabinet du Dr Jean Daniel Ovaga, président de l'UNOC, a souhaité

qu'ensemble, ils puissent fournir des efforts sur la réforme de la gouvernance économique et financière nationale pour un meilleur accès des entreprises au financement de leurs activités. Emmanuel Sitou qui a été vice-président en charge du génie électrique et de la métrologie et promoteur des entreprises MS SARL et SIFENS.IL a été installé par le Dr Jean Daniel Ovaga.

«Les opérateurs économiques peuvent attendre de nous, l'UNOC interdépartementale, une ambition. Et l'ambition, c'est d'aller conquérir des marchés importants vers les multiples sociétés nationales qui ne demandent qu'à vouloir travailler avec nous, et qui nous demandent, simplement, d'être structurés, organisés», a déclaré le nouveau pré-



Emmanuel Sitou

sident interdépartemental. L'Union nationale des opérateurs économiques du Congo est une organisation patronale à but non lucratif, dotée d'une personnalité morale et juridique, qui a vu le jour le 30 octobre 1985, pour promouvoir un environnement d'affaires propice au développement économique. Cette structure entend faire du patronat congolais l'instrument privilégié pour la promotion des opérateurs économiques et du secteur privé national, et œuvrer pour la participation active

des opérateurs économiques au processus de développement du pays. Après avoir été secouée par la crise économique causée par la chute du prix du baril de pétrole, le moment semble être arrivé de prendre un nouveau départ. Par son expérience, on l'espère, le nouveau promu relancera les activités dans les deux départements afin d'apporter un nouvel élan à cette structure.

**Madocie Déogratias MONGO**

**ECONOMIE**

## Dissémination des rapports ITIE exercices 2019 et 2020 à Pointe-Noire

Le comité national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)-Congo, avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), a organisé le 21 juillet dernier à Pointe-Noire, un atelier de dissémination des rapports ITIE exercices 2019 et 2020 à l'endroit des administrations publiques et des entreprises extractives et forestières de la capitale économique congolaise. Cet atelier a été ouvert par Jean-Louis Bamthoud, directeur du cabinet du préfet.

L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives est un processus international qui demande aux gouvernements des pays producteurs de pétrole, de gaz et des mines de publier dans les rapports indépendants toutes les recettes de l'Etat et les paiements des compagnies générés par l'exploitation pétrolière, gazière et minière. Cette initiative s'exerce dans le but de renforcer la responsabilité dans la gestion des revenus de ce secteur.

L'atelier a eu pour objet la présentation des rapports 2019 et 2020, des documents utiles, fiables et vérifiables issus des industries extractives et forestières

Le directeur du cabinet du préfet de Pointe-Noire a invité les participants à s'impliquer dans la vulgarisation des rapports 2019 et 2020. Il a été émis le vœu de voir les résultats qui pourront apporter de la valeur ajoutée au pays. L'ITIE permet de développer les capacités de Gouvernement, d'améliorer la crédibilité internationale et d'affirmer l'engagement du Gouvernement contre la corruption.

André Kamba, conseiller du Président de la République, chef du département développement de l'industrie, du commerce des PME et du développement du secteur privé a dit que la base essentielle de la collecte des données se fait autour de son département.

L'atelier a porté aussi sur deux enjeux, notamment la présentation de la norme



Les participants à la fin de l'atelier

de l'ITIE et du mécanisme de procédure de la mise en place du rapport de l'ITIE pour qu'il soit reconnu par les différents organismes qui interviennent dans ce processus.

**Madocie Déogratias MONGO**

**VIE D'ENTREPRISE**

## Etienne Makosso, nouveau directeur général de la COGÉLO

Le président du Conseil d'administration de la Cogelo, Michel Mongo, a installé dans ses fonctions le 18 juillet 2022, le nouveau directeur général de la Congolaise de gestion de loterie (COGÉLO), Etienne Makosso.

La cérémonie de passation de service s'est déroulée au siège de cette société, à Brazzaville, en présence du directeur général sortant, Guy Roger Moigni; des représentants de la Primature, du ministère des Finances, du budget et du portefeuille public et des responsables et cadres de l'entreprise.

Avant d'installer le nouveau directeur dans son fauteuil de commandement, le directeur général sortant, Guy Roger Moigni, a fait la lecture du procès-verbal présentant l'état des lieux de la société, notamment son mobilier et son immobilier. Il a plaidé pour l'accélération du processus d'adoption au Parlement du projet de loi sur les jeux



Michel Mongo installant le nouveau directeur général (au milieu)

de hasard et d'argent et la mise en place d'un organe de

**SANTE**

## A Djiri, des triplés prématurés pris en charge par le Gouvernement

L'hôpital général de Djiri, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, a enregistré dimanche 10 juillet 2022, la naissance de triplés. Les mignons bébés sont pris en charge par le Gouvernement, a annoncé le ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki. Ce dimanche-là décrété ville morte, le ministre de la Santé et de la population a, dans sa ronde des hôpitaux de Brazzaville, rendu visite à Madame Ida Christelle Ngambé, épouse de M. Akouélé, âgée de 35 ans, porteuse d'une grossesse de triplés avec hypertension chronique qui a conduit à une pré-éclampsie sévère, avec un risque élevé de survenue de crises convulsives et de coma.



L'heureuse maman recevant le présent des mains du ministre de la santé

Grâce à une parfaite collaboration entre les équipes médicales de l'hôpital général de Djiri et celles du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) cette femme a donné naissance à des triplés par Césarienne aux environs de 16h, au grand bonheur des sages-femmes. Madame Ida Christelle Ngambé a bénéficié d'une prise en charge multidimensionnelle. Deux bébés sont de sexe masculin pesant 1, 800 kg chacun, nommés respectivement Akouélé Morokona Koumou Denis et Akouélé Morokona Peya Gilbert. Le troisième, de sexe féminin pesant 2,150 kg est nommée Akouélé Morokona Poutou Antoinette. La mère et les triplés se portent à merveille, au service de néonatalogie. Jeudi 21 juillet dernier, le ministre de la Santé et de la population a remis des présents au couple Akouélé, composés essentiellement des layettes et autres objets servant aux nouveau-nés. Les frais d'hospitalisation de la mère et des nouveau-nés sont à la charge du Gouvernement, car certaines charges dépassent les possibilités de la famille. Ainsi, une enveloppe a été remise au couple, afin de faire face à certaines charges inhérentes. Le père des triplés John Akouélé, a remercié le couple présidentiel pour sa promptitude, le ministre de la Santé pour sa générosité et le docteur Michel Valentin Gbala Sapoulou, directeur général de cet hôpital, pour son assistance. En reconnaissance au couple présidentiel et au ministre de la Santé, des prénoms de Denis, de Gilbert et d'Antoinette ont été donnés aux triplés par leur père. Le ministre a aussi rendu visite à d'autres nouveau-nés et leurs mères admis dans cet hôpital.

**Pascal BIOZI KIMINO**

régulation des jeux de hasard sur l'ensemble du territoire congolais. Prenant ses fonctions dans un contexte social difficile, Etienne Makosso a reconnu la difficulté de la tâche qui l'attend, pour sortir la COGÉLO de la crise actuelle. «Dans cette crise, on peut, ensemble, trouver la solution. Je compte sur tout le monde. J'attire l'attention de l'ensemble du personnel, pour atteindre les objectifs de l'entreprise», a-t-il dit.

de salaires impayés. Michel Mongo, avant de remettre symboliquement le cachet de la direction générale à Etienne Makosso, a attiré l'attention des responsables de cette société en leur rappelant que la COGÉLO n'est pas une administration publique mais une société à anonyme. Et à ce titre, elle a l'obligation des résultats pour assurer sa pérennité et sa prospérité à l'instar des autres structures de jeux de hasard et d'argent en Afrique au Sud du Sahara. Elle ne doit point s'attendre une quelconque subvention de l'Etat pour sa santé financière. Créée en 1991, la Congolaise de gestion de loterie est une Société anonyme (S.A). L'Etat y est actionnaire à 90%, et la Fondation Congo assistance (FCA) à 10%. Elle a pour objet d'organiser les paris sur les courses de chevaux, tout comme les jeux de hasard et d'argent en République du Congo.

A noter que les travailleurs totalisent 12 mois d'arriérés

**V.M.**



## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à Pointe-Noire du 30 Mai 2022, enregistré à Dolisie le 30 juin 2022 sous Folio 093/1 N°116, l'associé unique de la Société KM SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 de francs CFA dont le siège social est sis quartier Tsila Arrondissement 2, derrière l'Hôpital général, immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier sous le numéro RCCM CG/DOL/16 B 100, a, suite à une baisse régulière et significative du chiffre d'affaires au cours des derniers exercices sans perspectives d'amélioration dans le contexte économique actuel, décidé de la dissolution anticipée de la société KM SERVICES, conformément aux dispositions

de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Monsieur KOUTOU KAYA Sylvain Césaire a été nommé liquidateur de la société. Dépôt du procès-verbal a été entrepris au greffe du tribunal de commerce de Dolisie, enregistré sous le N° 22 DA 0026.

*Pour avis*

**KM SERVICE  
KOUTOU-KAYA Sylvain C.**

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE  
N° \_\_\_\_\_ /MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

**RECTIFICATIF  
A  
L'ANNONCE LEGALE N°369/2020/BZ-C  
INSERTION LEGALE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

**Au LIEU DE:**

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
22	22498 du 01-12-20	Sect: non cadastrée; Sup: 405,29m2	VILLAGE MOSSAKA	CUVETTE	MOHAMED LAMINE

**LIRE:**

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
22	22498 du 01-12-20	Sect: non cadastrée; Sup: 420,35m2	VILLAGE MOSSAKA	CUVETTE	TALEB ELWANI Mohamed Lemine

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

*Fait à Brazzaville, le 25 juillet 2022*  
L'Inspecteur Divisionnaire,  
**Gilbert MBANDZA**



**CENTRE DE FORMATION  
ET D'INFORMATION SUECO  
ECOLE CONVENTIONNEE  
EVANGELIQUE**

**Vous propose des formations:**

- \*A LA CARTE EN:**
  - Gestion des stocks
  - Gestion administrative
  - Informatique
  - Anglais
- \*BTS ET LICENCE PRO EN:**
  - Comptabilité et Gestion des Organisations
  - Management des Ressources Humaines
  - Marketing et Actions Commerciales
  - Assistance de Direction
- \*CAP EN:**
  - Hôtellerie
  - Cuisine
- \*BP EN:**
  - Maintenance Informatique et Réseau
  - Analyse financière
  - Gestion d'Entreprise
  - Comptabilité
  - Transit
  - Réseaux et Télécommunications
  - Génie Logistique et Transport
  - Banque et Finances
  - Pâtisserie
  - Secrétariat Bureau

Pour toute information complémentaire, nos portes sont toujours ouvertes de lundi à vendredi, de 8h à 21h et samedi de 8h à 15h.

SUECO est situé derrière la Direction Départementale de E2C Pointe-Noire.

Contacts: suecoec@yahoo.fr  
Tel: (242) 06 679 12 91/06 654 51 93  
«SUECO, Former pour libérer l'Homme»

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

**ANNONCE LEGALE N°403/2022/BZ-C  
INSERTION LEGALE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	27879 du 18-11-21	Sect néant, bloc néant ; Pile néant ; Sup : 1.599,74m2	IGNIE (45km)	POOL	NKOUA PAYO Darsaint
2	28839 du 23-06-22	Sect P11, bloc 61 ; Pile 16 (ex. 759) ; Sup : 267,30m2	759, AVENUE DES TROIS MARTYRS	5-BZV	TENKAM-KOM Marie Hélène
3	28704 du 27-05-22	Sect C.J, bloc 82 ; Pile 14bis (ex.15) ; Sup : 282,66m2	RUE ITOBA	9-BZV	MOHONDABEKA Brice Pulcher
4	28813 du 16-06-22	Sect P2, bloc 16 ; Pile 7 (ex. 5) ; Sup : 357,07m2	78, RUE BANZIRIS (QUARTIER GAMBALI)	3-BZV	KONY Aïcha
5	28823 du 21-06-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NDIBOU (PK 45)	POOL	NGANGOUE née VOUALA Odile
6	28816 du 16-06-22	Sect P5, bloc 05 ; Pile 07 (ex. 05bis) ; Sup : 199,81m2	118BIS, RUE DJAMBALA	4-BZV	SYLLA DEMBA MOUJAL
7	28712 du 30-05-22	Sect P7, bloc 86 ; Pile 02 (ex. 833) ; Sup : 273,81m2	833, RUE VINDZA (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	Société Civile Immobilière «N'JGL-IMMO»
8	28761 du 14-06-22	Sect P5, bloc 72 ; Pile 4 ; Sup : 541,92m2	58, RUE LOUINGUI	3-BZV	KANTAKO Oumar
9	28855 du 29-06-22	Sect P8, bloc 27 ; Pile 4 (ex.3) ; Sup : 282,32m2	14BIS, RUE BONGA (QUARTIER MILANDOU)	4-BZV	ISSONGO Pauline
10	28647 du 12-05-22	Sect P6, bloc 85 ; Pile 6 (ex.5) ; Sup : 233,44m2	168, RUE MAKOKO (QUARTIER 53 OUENZE)	5-BZV	NKASSA Raoul
11	28822 du 21-06-22	Sect P6, bloc 41 ; Pile 06 (ex.5) ; Sup : 325,86m2	168, RUE MBOKOS (OUENZE)	5-BZV	MOTOU Pulchérie Constance
12	27252 du 08-06-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 358,28m2	51, RUE MBANDZA KONGO	7-BZV	OKO ANGA
13	28232 du 15-02-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 405,76m2	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	TCHICAYA BOUMBAS Jean Gilbert
14	26828 du 17-02-21	Sect P2, bloc 45 ; Pile 12 ; Sup : 388,20m2	63, RUE LIKOUALA	3-BZV	YAFFA MAKAN
15	28843 du 24-06-22	Sect AT2, bloc 17 ; Pile 08bis ; Sup : 344,50m2	53, RUE KINGOMA (QUARTIER NGAMBIO)	7-BZV	FILANKEMBO Doriane Christelle
16	28840 du 23-06-22	Sect P7, bloc 135 ; Pile 5 (ex. 29ter) ; Sup : 332,81m2	1325, RUE PETIT DIOSSO (Q. PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	ISSONGO Pauline
17	28615 du 06-05-22	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup : 21.197,1m2 soit 2ha11a97ca	VILLAGE FOURA	POOL	MBEMBA Isidore
18	28618 du 06-05-22	Sect -, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 20.000,00m2 soit 2ha	VILLAGE FOURA	POOL	NGAMBOMO Peggy Roméo
19	28616 du 06-05-22	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 832.588,66m2 soit 83ha25a88ca	VILLAGE FOURA	POOL	BOKALE-MOUPAMELA
20	28617 du 06-05-22	Sect -, bloc - ; Pile 6 ; Sup : 95.770,35m2 soit 9ha57a70ca	VILLAGE FOURA	POOL	KOUAMA Victor Bienvenu
21	28631 du 09-05-22	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 4.512,95m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	SCI ET-BRIJENA and RHO
22	28773 du 15-06-22	Sect P14, bloc 252 ; Pile 13 (ex.46) ; Sup : 290,53m2	26, RUE NIARI	5-BZV	MOUNTS Camille
23	28775 du 15-06-22	Sect U, bloc 80 ; Pile 09 ; Sup : 302,63m2	3, RUE MARAICHERS EX. RUE DES PECHEURS (MPILA)	6-BZV	MOUNTS Camille
24	28774 du 15-06-22	Sect P16B (ex. P16), bloc 86 ; Pile 18 (ex.99) ; Sup : 338,65m2	91 EX. 99, RUE NGOKO	6-BZV	MOUNTS Camille
25	28730 du 1er-06-22	Sect CE (ex. BF), bloc 55 ; Pile 09 (ex.10) ; Sup : 389,49m2	13, RUE INGANI FREDERICK (EX. ELONDZI L.)	9-BZV	ODZOURGA NDOUMBA Prisaca Dieudonnée Sorelle
26	28745 du 03-06-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 600,000,00m2	VILLAGE BAMBOU-MINGALI	POOL	GROUPE LA RENAISSANCE
27	28091 du 12-01-22	Sect P2 (ex. T), bloc 114 ; Pile 15 (ex. 49) ; Sup : 380,10m2	70, RUE 5 FEVRIER	3-BZV	BOUTCHOU Rosalie
28	28181 du 04-02-22	Sect F, bloc 05 ; Pile 05 ; Sup : 842,50m2	QUARTIER 3 MOZAR	CUVETTE	OYEKA Bernard
29	28289 du 03-03-22	Sect AT, bloc 13 ; Pile 53 ; Sup : 200,00m2	5BIS, RUE NANA MICHEL	7-BZV	ZOHI MOSSEMBA Ray Franck
30	28754 du 07-06-22	Sect P5, bloc 25 ; Pile 8 (ex.5) ; Sup : 307,53m2	123, RUE ZANAGA (QUARTIER MILANDOU)	4-BZV	MANSOUROU Rachidi
31	28810 du 16-06-22	Sect P15, bloc 80 ; Pile 15bis ; Sup : 196,06m2	31BIS, RUE MAYOMBE	6-BZV	EKOUNGOULOU Sylvano Ravel
32	28571 du 25-04-22	Sect BD, bloc 132 ; Pile 18 ; Sup : 405,64m2	57, RUE MOTABA	9-BZV	LOKOKO-EGBOLOLO
33	28223 du 11-02-22	Sect P13C (ex.P13), bloc 45 (ex.94), Pile 12 (ex.2636 ter) ; Sup : 404,65m2	73, RUE POUMOU LEMBO (Q. MOUKONDO CITE DES 17)	7-BZV	MIAMBI née Lucas LOUMINGOU Marie Joséphine Ginette
34	28851 du 28-06-22	Sect P15, bloc 10 ; Pile 13bis (ex. 51) ; Sup : 179,31m2	51BIS, RUE BOUNDJI	6-BZV	SINAYOKO Aboubacar
35	28853 du 29-06-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER MATARI (SAINT DENIS)	7-BZV	OKOLAKIA OKENDZE Roméo
36	28750 du 07-06-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 399,03m2	RUE NGAMANIAMA (QUARTIER ACADEMIE)	9-BZV	KANGA KOUMOU Dolby
37	28831 du 22-06-22	Sect P7suite, bloc 37 ; Pile 11 ; Sup : 381,09m2	1961, RUE VINDZA (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	Aaron Josué AKENZE NGOUONIMBA
38	28811 du 16-06-22	Sect AT, bloc 18 ; Pile 39 ; Sup : 168,92m2	73BIS, RUE NKOUA EDOUARD (QUARTIER LA BASE)	4-BZV	NIATOU LAHERE Guy Jocelyn
39	28777 du 15-06-22	Sect A, bloc 41 ; Pile 4 ; Sup : 200,00m2	RUE LELIAHONA (Q. STADE)	POOL	Enfants PEA
40	28838 du 23-06-22	Sect P8, bloc 72 ; Pile 01 ; Sup : 391,78m2	48, RUE POLYDOR (Q.006 MARCHE 10 FRANCS)	4-BZV	MOUNGANI N R. J. ENGUINDI OSSOKA P. C et MOUNGANY C. E
41	28830 du 22-06-22	Sect P7suite, bloc 29 ; Pile 3 ; Sup : 358,64m2	1998, RUE MOUKOUKOULOU (PLATEAU)	4-BZV	Société OMEGA-AT S.C.I
42	28756 du 08-06-22	Sect A, bloc 24 ; Pile 01bis ; Sup : 1.200,00m2	QUARTIER STADE LA CONCORDE	POOL	MBAKA Samantha Iziana
43	28706 du 27-05-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 537,06m2	QUARTIER STADE DE LA CONCORDE	POOL	DOUCOURE MAKAN
44	28668 du 19-05-22	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 45.000,00m2 soit 4ha50a00ca	VILLAGE ESSIO	POOL	OUSMANOU
45	28777 du 15-06-22	Sect A, bloc 41 ; Pile 4 ; Sup : 200,00m2	RUE LELIAHONA (QUARTIER STADE)	POOL	Enfants PEA

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

*Fait à Brazzaville, le 26 juillet 2022*  
Le Chef de Bureau, **Gilbert MBANDZA**



LITTÉRATURE

# “L’œuvre de Benoît Moundélé-Ngollo: rupture systémique et quête de la morale”, de Rosin-Francis Loemba

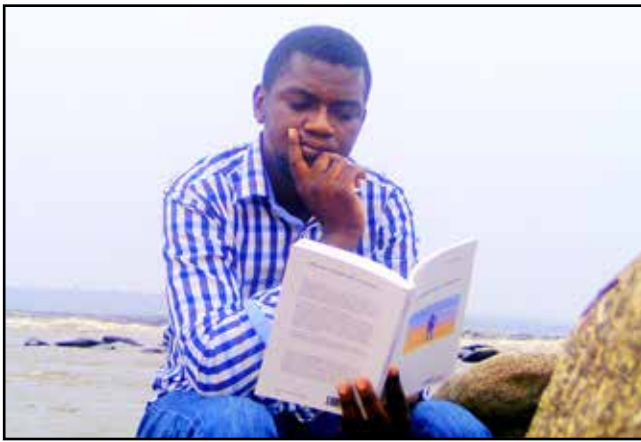
Ecrivain et critique littéraire, Rosin-Francis Loemba fait partie de la jeune génération des écrivains congolais. Il a publié en 2020, un essai littéraire sur l’œuvre du général écrivain Benoît Moundélé-Ngollo aux éditions Renaissance africaine en France, dont le titre est mentionné ci-haut. Mais malheureusement cet ouvrage n’est pas assez connu des férus de la littérature. Dans cet article, l’auteur justifie sa motivation dans la rédaction de cet ouvrage pas assez connu des férus de la littérature.

Sur le choix de l’œuvre de l’écrivain Benoît Moundélé-Ngollo, l’auteur estime «qu’il est d’abord motivé par la conception de l’auteur étudié. L’œuvre de cet auteur présente-t-il entretient un rapport avec la réalité de son temps, de son environnement social et politique. Cette synergie de l’écriture avec la société s’inscrit dans le contexte d’une littérature engageante, qui observe la société, en propose d’éventuelles pistes de solutions».

De même, Rosin-Francis Loemba souligne «qu’il existe une grande partie de la littérature congolaise consacrée aux questions de la morale. Cependant, très souvent, le fond du problème est posé en filigrane. Dans l’œuvre de Benoît Moundélé-Ngollo, il s’agit de réfléchir sur les volets de la moralisation de toute instance ontologique, d’une façon claire et précise, vu

le genre tantôt réaliste de son œuvre. Il s’agit de voir comment l’auteur stipule le développement psycho-social, politique, culturel et économique. L’œuvre de Benoît Moundélé-Ngollo se singularise beaucoup plus par l’appel aux changements des mentalités, en nous proposant des sujets fâcheux certes, mais qui ont un lien direct avec notre quotidien».

Son œuvre affirme Rosin-Francis Loemba «propose des orientations sur les rapports entre humains, le regard sur le passé et la promptitude sur l’avenir. Aussi, elle déballe avec insistance, la question de la démocratie et des politiques africaines en général et congolaises en particulier. Il a été question de voir dans ce livre, d’aborder cette problématique de la rupture comme forme de restauration en se basant premièrement sur l’esthétique



L’écrivain Rosin-Francis Loemba parcourant son ouvrage

du «désordre titrologique» de l’auteur, puis le rapport de l’œuvre avec la littérature existante. Nous avons contextualisé l’écriture, la conception ou la vision de l’auteur et sa critique des intellectuels et des maux universels», précise-t-il. Ecrivain et critique littéraire congolais, Rosin-Francis Loemba est spécifiquement poète avec à son actif trois recueils de poèmes: “Le ventre toujours nous trahit”..., parut en 2014). “Ci-gît mon cœur”, en 2015 et “L’Acmé ou le surgissement des étoiles”, en 2016. Il est aussi auteur de nombreux articles scientifiques, ses travaux

portent essentiellement sur le rapport entre la littérature et la psychanalyse, notamment avec l’exploration de «l’inconscient du texte», aussi bien que la triple relation, œuvre, auteur et lecteur, suivant une démarche textanalytique. Rosin-Francis Loemba est membre de plusieurs associations et cercles culturels, dont le Forum des gens de lettres, l’Association des écrivains catholiques de langue française (ACCABE) dont il est actuellement le secrétaire général de l’antenne de Brazzaville.

Alain-Patrick MASSAMBA

MUSIQUE

# De Paris, Ladis Arcade largue son dernier album et met tout le monde d’accord!

Ladis Arcade serait-il donc un évadé de son époque! Alors que cette dernière agonise sous les assauts de multiples conflits et crises qui la minent, voici qu’un artiste aux allures jupitériennes, manifestement en lévitation, trouve moyen de s’extirper des galères de son temps, pour décréter gaillardement: «A part ça, tout va bien». Un album aux accents romantiques, voire utopiques, qui ose naviguer à contre-courant de l’opinion générale. Alors, s’agit-il d’une trahison de la part de cet artiste réputé lucide en critique sociale? Ou bien d’un choix délibéré de se placer dans l’angle mort de la société, afin de mieux en révéler les vices par effet de contraste?

Quoi qu’il en soit, «A part ça, tout va bien» est le dernier-né de ses entrailles, sorti sur le marché du disque en ce tout début de mois de juillet 2022. Et c’est pour le présenter au grand public que ce musicien en pleine forme a organisé une conférence de presse le vendredi 15 juillet 2022 à Paris. Ayant répondu à l’invitation de l’artiste, plusieurs médias s’y sont retrouvés, dont les agences ADIAC et ZIANA TV, cette dernière la diffusant même en direct sur ses antennes.

**Souvenirs, souvenirs.**

Au tournant des années 2010, un artiste, encore presque en herbe, pousse à l’ombre. Très vite, en l’espace de trois albums (“Bidilou” “Tam Tam d’or 2013”, “Lussendé”, “Bu tumbu”), il rencontre son public. Il s’appelle Ladis Arcade, de son vrai nom Ladislav Arcade Mboungui Bokassa. Sa force? Son talent infusé dans son répertoire, détonnant d’originalité, de variété et de profondeur, où s’entremêlent, sans s’entrechoquer, moult genres musicaux: rumba, folk, zouk, salsa, soukous, compas, reggae... Autant de raisons de démarcation face à la concurrence, qui, elle, sauf quelques exceptions, campe dans de minables lieux communs, à faible valeur ajoutée. Facilité quand tu nous tiens! Rien

de surprenant ensuite de voir ce genre d’œuvre être distinguée, notamment à l’international. Comme à Kinshasa en 2019, au festival «Pool Malebo Music Awards».

Il s’était pourtant jusque-là illustré dans la plainte. Dans «A part ça, tout va bien», l’artiste ose un tournant, en se faisant volontiers chanter de l’optimisme. Sans doute, est-ce pour lui une façon d’exorciser le mal-être social ambiant et offrir dans la foulée un rayon de soleil à l’humanité, prise en étau par le spectre d’un retour de la COVID-19 et la psychose de la guerre en Ukraine. Exit donc les pleurs (Bidilou), exit les épines (Lussendé), exit les sorts du destin (Bu tumbu), et cap vers la «bonne espérance»! Et voilà ainsi la musique revenue dans son magistère, celui d’adoucir les mœurs!

**La verve de l’artiste:**

**oh kambo o o, oh yandiii!** Ceci est son cri de guerre, qu’il scande habituellement pour faire monter l’adrénaline et prendre courage! Il signifie, la distinction par les faits, et non par la spéculation, le “songi-songi” ou le “kongossa”.

Cela étant, c’est dans une ambiance bon enfant, sous la maîtrise cérémonielle du chroniqueur musical de ZIANA TV, Guy Francis Tsiehela, que Ladis



Ladis Arcade (à g.) et l’auteur de l’article pendant la conférence de presse

Arcade, grâce au charme de son bagout, réalise une bonne prestation. Maitrisant à fond ses thématiques, son discours est de très bonne tenue. Les dix titres constitutifs de son album sont méthodiquement passés en revue, devant une presse enthousiaste mais exigeante. Au fil du récit, l’album est littéralement mis à nu, et son intimité finalement révélée au grand jour, donnant à voir ce qu’il a de plus substantiel: la critique sociale. De «patrimoine», le premier titre à «Papa Mboungui», le dernier, Ladis Arcade pointe les travers de notre temps: dépravation des mœurs, jalousie sociale, ingratitude, paresse... tout y passe. Sans concession.

Sur la forme, «A part ça, tout va bien» propose un savoureux cocktail de rythmes tropicaux, exhalant, au hasard des chansons, des genres musicaux bigarrés, même si la rumba congolaise se taille la part du lion. Peut-être un clin d’œil subtil de l’artiste à ce grand genre musical récemment admis au patrimoine culturel immatériel de l’UNESCO.

On l’interroge sur sa propension à

chanter en lari, sa langue maternelle, alors qu’il prône l’ouverture. Ladis Arcade convoque fissa la carrière des artistes de renom tels que Michael Jackson, Youssou Ndour, Mory Kanté et même plus proche du Congo, Jacques Loubelo, qui ont pu s’implanter à l’international, nonobstant l’usage des «langues locales» dans leur chanson. Car, affirme-t-il, la chanson n’est pas qu’un véhicule de texte. Elle est, surtout et avant tout, partage d’émotions. Et de fait, en charge émotionnelle, cet album est un incontestable geyser, où les mélomanes peuvent venir s’abreuver, à satiété. La conférence de presse atteint son sommet lorsque passe à l’écran, prévu pour la circonstance, un extrait de l’album: «Patrimoine» qui vient mettre tout le monde d’accord. Dès lors, la messe est dite. Extinction des feux, direction la tonnelle, après la ritournelle, pour se désaltérer, au terme d’une journée très ensoleillée.

Guy Francis TSIEHELA

Chroniqueur musical  
L’album est une autoproduction  
Disponible sur  
www.LADIS-ARCADE.COM

ARTS

# Lancement de la FCCB et retour sur scène du “Congo a du cœur”!

L’annonce a été faite au cours d’une conférence de presse donnée par Ghislain Pambou, président de la Fédération des chorales du Congo-Brazzaville (FCCB) le 1<sup>er</sup> juillet, à l’Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville. Il a indiqué à l’occasion le reprise du concours des chorales “Le Congo a du cœur”, avec la prestation de dix-sept chorales à la troisième édition du concours.



La chorale La Colombe pendant sa prestation

La sortie officielle de la Fédération des chorales du Congo Brazzaville a été marquée par une prestation de trois chorales: La Colombe, Cardinal Emile Biayenda et Flamme de l’esprit. L’occasion était belle, après deux ans d’éclipse du concours “Le Congo a du cœur”, pour enflammer le public, avec des sonorités envoûtantes qui ont réjoui, au possible, plus d’un spectateur. «Ce n’est pas facile de marcher seul surtout quand la route est longue, mais c’est toujours bien d’être ensemble, à deux ou à trois. Hier, on se retrouvait pour des concerts, mais ce n’était pas une force pour nous. Aujourd’hui, nous disons grand merci pour la naissance de la Fédération qui sera un centre, un cadre de discussion, et de partage pour nous», a déclaré Ghislain Pambou, satisfait de la prestation des chorales, avant de poursuivre: «La création de la Fédération des chorales du Congo Brazzaville, qui a fait sa sortie officielle aujourd’hui, n’est que le fruit du grand concours “Le Congo a du cœur”. Grâce à l’Institut français du Congo, on a pu lancer “les chorales chant Noël”, “le Congo a du cœur”. Merci encore à l’IFC».

Le président de la FCCB a également remercié tous ceux qui ont travaillé avec lui pour la mise en place de cette Fédération. Barbara Pamou, chargée de la communication de l’IFC, partenaire de l’évènement, a indiqué que la conférence de presse a été organisée en partenariat avec les organisateurs du concours “Le Congo a du cœur”, lequel est de retour avec sa troisième édition. Nous profitons donc de cette conférence de presse pour annoncer les nouveautés au niveau de l’Institut français du Congo, notamment au niveau de l’organisation de ce concours», a-t-elle dit.

Le concours des chorales “Le Congo a du cœur” a connu une éclipse pendant deux ans pour cause de Covid-19. Du 5 au 9 juillet, il est revenu sur scène en sa troisième édition dans la salle Savorgnan de l’IFC.

Prélude à ce grand rendez-vous de sons, la FCCB par le biais de son président et chef du chœur Credo, Ghislain Pambou, a éclairé l’assistance sur le but du concours: promouvoir le chant choral dans lequel les Congolais excellent, et améliorer la capacité de chaque chorale. Il s’agit aussi d’améliorer, d’apporter une plus-value, et de donner plus de performance aux chefs de chœurs, parce qu’ils sont les patrons et participent à l’épanouissement de la culture congolaise. Ne pouvant être à l’écart, ils doivent plutôt être présents. D’où la création de la Fédération afin de travailler autour de l’unité des chorales, a conclu l’initiateur de ce concours, Ghislain Pambou.

Pour la troisième édition, un tirage au sort a été effectué au cours duquel dix-sept chorales venues du sud du Congo ont été retenues. Il s’est agi des chorales de Dolisie, Sibiti, Pointe-Noire et Brazzaville. Ces groupes ont été en lice pendant cinq jours sur la scène de la salle Savorgnan de l’IFC. Après leurs prestations, un jury international a apprécié leur talent et leur créativité.

V.M.

# Salon des industries culturelles et créatives du Congo

Prélude à la deuxième édition du Salon des industries culturelles et créatives qui aura lieu du 27 au 29 juillet 2022 à l’esplanade de la préfecture de Brazzaville, sous le thème: “Les industries culturelles et créatives, maillon sûr de la diversification de l’économie congolaise et de la création d’emplois pour les jeunes”, M. Jean de Dieu Obambi, directeur des industries culturelles, a animé une conférence de presse, mardi 26 juillet 2022 à Brazzaville, afin d’expliquer les enjeux de ce rendez-vous.

Les résultats attendus sont entre autres, de voir les exposés des experts permettre de donner un contenu stratégique au thème de la conférence pour éclairer les décideurs sur la prise en ligne de compte des industries culturelles et créatives dans le processus de la diversification de l’économie en cours.

Victor GUEMBELA



**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT Notaire**  
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville, Brazzaville; Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244  
E-mail : etudegiscardbavouezaquinot@gmail.com République du Congo

## ANNONCE CONSTITUTION

'YES MY BOY '  
S.A.R. L. ü.

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA  
Siège Social : 232 z. rue Charles FOUCAULT, centre-ville, Brazzaville.  
RCCM : CG-BZV-01-2022-B13-00267 REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUTNOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 05 mai 2022, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 08 juillet 2022, sous Folio 123/4, numéro 2637, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme Sociale:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L. U.)

**Objet social:** La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo

L'agence événementielle internationale conception et l'organisation d'événements en Afrique et dans le monde tels que les concerts, les festivals, les showcases, les événements de teambuilding, les événements d'entreprise, les conventions, etc.) .

**Dénomination:** «ES MY BOY ENTERTAINEMENT»

**Siège social:** 232, rue Charles FOUCAULT, centre-ville, Brazzaville, République du Congo

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts

**Capital Social:** UN MILLION (1. 000. 000) de

FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10. 000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites par l'associé unique.

Déclaration notariée de souscription et de versement aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUTNOT, le 05 mai 2022 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 08 juillet 2022, sous folio 123/5, numéro 2638, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique.

**Gérance:** aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 05 mai 2022, Monsieur OPIMBAT Cédric Antony Christian, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée ;

**Immatriculation au RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 13 juillet 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2022-B1300267.

Fait à Brazzaville, le 19 juillet 2022

Pour avis,  
Maître Giscard BAVOUEZA-GUTNOT  
Notaire .

**Etude de Maître Brislaïne KOUTOU Notaire**

Sise 55, avenue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, marché Plateau, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.

## INSERTION LEGALE

**CONGOLAISE DES BOISSONS PLATES ET FRUITEES**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 50.000.000 F. CFA

Siège social: Quartier Tchimbambouka Ponton plage

RCCM: CG-PNR-01-2019-B12-00234

Pointe-Noire

REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale mixte tenue le neuf mai deux mil vingt-deux, dressé par Maître Brislaïne KOUTOU, Notaire, dûment enregistré le vingt-quatre mai deux mil vingt-deux, sous le folio 096/04, n°200, les associés de la société LA CONGOLAISE DES BOISSONS PLATES ET FRUITEES SARL ont agréé la cession des parts à des nouveaux associés.

**1- CESSIONS D' ACTIONS:**

Ladite cession a été matérialisée par acte authentique reçu par la Notaire soussignée, en date du seize mai deux mil vingt-deux, dûment enregistré le vingt-quatre mai deux mil vingt-deux, sous le folio 096/01, n0 197.

**2- CHANGEMENT DE GERANT:** Madame Virginie Flore OSSOMBO NIELENGA est nommée gérante pour une durée de quatre années renouvelables.

**MODIFICATION DES STATUTS:** En conséquence de ladite décision, les statuts de la société ont été modifiés puis enregistrés au service de l'enregistrement des domaines et timbres de la ville de Pointe-Noire.

**DRCCM:** Le procès-verbal et les statuts ont été déposés au greffe du tribunal de commerce le 22 juin 2022 et enregistrés sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00483.

Pour avis,

La Notaire.  
La Notaire

**Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE**

Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64  
République du Congo

## INSERTION LEGALE

**Société «LOGOS CONSULTING» SARL**

Société à Responsabilité Limitée  
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège social: Pointe-Noire, quartier Tchimbamba, en face des établissements KABALAN, Route de la Frontière.  
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO  
RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00151

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné le 11 Juillet 2022, enregistré à Pointe-Noire, folio 131/11 n°6064, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

**FORME:** Société à Responsabilité Limitée (SARL);

**OBJET:** La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Les activités de soutien aux entreprises industrielles;
- L'importation et l'exportation des matériaux de construction;
- La réalisation des projets de travaux de construction privés ou publics;
- Le commerce général;
- La promotion immobilière;

Et, généralement, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

**DENOMINATION:** «LOGOS CONSULTING» SARL;

**SIÈGE SOCIAL:** Pointe-Noire, quartier Tchimbamba, en face des établissements KABALAN, Route de la Frontière, République du Congo;

**DURÉE:** 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

**GERANCE:**

-Monsieur Fidèle Guy Martial GOUBILI est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée;

-Madame Roseline NGOUMOU est nommée en qualité de cogérante de la société, pour une durée indéterminée;

**RCCM:** CG-PNR-01-2022-B12-00151;

**DEPOT LEGAL:** Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 19 juillet 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-01297.

Fait à Pointe-Noire, le 22 juillet 2022.

Pour avis,  
Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNANGAISE  
Notaire.

## BLUE CONGO

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 6.500.000.000 Francs CFA

Siège social: Avenue de LOANGO- B.P.: 616, Pointe-Noire, CONGO

RCCM: CG-PNR-01-2015-B17-00795

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 15 Décembre 2021, enregistré à Pointe-Noire, le 08 avril 2022, sous le numéro N°0346, les actionnaires ont décidé:

-de renouveler jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera en 2024 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023, les mandats des Messieurs Christophe PUJALTE et Mohammed Al-Hardan, en qualité de membre du Conseil de Direction ;

-de nommer jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera en 2024 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023, Monsieur Fabricio Protti, en qualité de membre du Conseil de Direction.

Pour avis,  
L'Assemblée Générale.



## HANDBALL

## DGSP et Etoile du Congo, le couple vainqueur de l'année

Les finales des championnats nationaux ont été remportées dimanche 24 juillet à Brazzaville par la DGSP (dames) et l'Etoile du Congo (hommes), tous de la capitale, au gymnase Nicole Oba, mettant un terme à une compétition chaudement disputée depuis le 16 juillet par vingt équipes, douze en hommes et huit en dames.

L'Etoile du Congo succède à elle-même. L'histoire retiendra qu'elle a pris sa couronne aux dépens de Caïman (30-23). Elle a eu assez de culot dans l'attaque du ballon. Aussi a-t-il creusé l'écart et mené par dix buts à la



L'Etoile du Congo sur la plus haute marche du podium



Les dames de DGSP

mi-temps (18-8). On était donc bien parti pour une finale à sens unique. Toute la deuxième mi-temps, Caïman a tenté de remonter la pente. Mais à chaque fois les Stelliens s'arrangeront pour reprendre de l'avance. Pour s'offrir, au coup de sifflet final, le trophée tant convoité avec 7 buts de différence.

Pour en venir à la finale féminine, la DGSP a longtemps donné l'impression de dominer son sujet face à l'AS Otohô. Pour n'atteindre la mi-temps que sur un score de parité (15-15).

Après la pause, les deux équipes renouent avec l'offensive. On assiste à un match-poursuite très éprouvant pour les nerfs. Finale-

ment, la DGSP tirera son épingle du jeu en l'emportant par 3 buts d'écart (30-27).

«*Que la fête fût belle !*», s'est exclamé le président de la Fédération, M. Ayessa. Le jeune dirigeant a profité de l'instant que lui a offert la cérémonie solennelle de clôture de l'événement, pour féliciter toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce qu'il a qualifié de «*belle et grande fête*». Puis il a adressé des compliments particuliers à toutes les équipes.

Restent les retombées de cette compétition pour ses vainqueurs : la participation aux championnats continentaux interclubs. «*Vous devrez savoir que vos dirigeants, les ligues et la fédération se battent et continueront à se battre pour que les pouvoirs publics autorisent et accompagnent vos sorties continentales*», a-t-il déclaré. On attend.

G.-S.M.

## FORMATION

## Les journalistes sportifs congolais à l'école

L'initiative de la FECOFOOT (Fédération congolaise de football), les journalistes sportifs bénéficient du 25 au 30 juillet 2022 à Brazzaville d'une semaine de formation devant les aider à améliorer leurs compétences dans la couverture, la production et le traitement des événements sportifs.

La session est animée par Charles Mbuya, journaliste reporter à Canal+. Il aborde huit thèmes : «*Ecrire pour parler*», «*S'exprimer en image*», «*Introduction aux techniques de tournage*», «*Les Genres, formats et contraintes de durée*», «*La fabrication d'un sujet*», «*Bien mener une interview*», «*Préparation et couverture d'un grand événement*» comme la CAN», «*Le commentaire Télé*». La FECOFOOT a fait appel également à deux confrères locaux rompus au métier, Louis Ngami et Georges Eboué, qui transmettront leur expérience



Une vue des participants (Ph Ngami)

aux jeunes. Pour son président, Jean-Guy Blaise Mayolas, c'est l'occasion d'affirmer la volonté de l'instance dirigeante du football national de «*mettre en place une nouvelle conception de ses relations avec la presse sportive*». Celle-ci, a-t-il dit «*doit nous permettre d'innover, de modifier nos comportements en faisant fi de nos préjugés pour privilégier ce qui nous unit, le football*». Il a invité l'ensemble des participants «*à profiter au maximum pour accroître leurs connaissances. Non*

sans leur rappeler l'exigence d'impartialité et de probité morale dans le traitement de l'information et les exhorter à l'assiduité durant les cinq jours de cours.

Le directeur de cabinet du ministre en charge des sports, Charles Makaya dit Mackail, a félicité l'initiative de la FECOFOOT et exprimé la joie de la voir s'engager dans la même dynamique que le gouvernement qui attache du prix à la formation.

G.-S.M.

## ELECTION A LA FECOFOOT

## D'anciens footballeurs annoncent la couleur

D'anciens footballeurs sont sortis de leur réserve et se sont prononcés jeudi 21 juillet 2022 à Brazzaville sur le processus électoral à la FECOFOOT. Visiblement, pour eux, le combat pour la conquête du tabouret présidentiel est lancé. Le moins que l'on puisse dire est que ces anciens footballeurs n'y sont pas allés avec le dos de la cuillère pour critiquer vertement, et le président de la Commission électorale de la FECOFOOT, et le Comité exécutif de Jean-Guy Blaise Mayolas usant parfois de propos inamicaux pour répondre du tic au tac, semble-t-il, au président Potard Mohoussa qui les a brocardés, selon eux, lors du lancement du processus électoral. Il faut avoir lu ou écouté leur déclaration relayée par certains médias chauds, pour comprendre leur colère et leur incompréhension. Au-delà de cet échange musclé



Jean-Jacques Ndomba "Géomètre"

par médias interposés, nombre de ces anciennes gloires ont livré leur position sur la future assemblée générale extraordinaire électorale de la FECOFOOT, le 2 septembre prochain. Ils dénoncent, entre autres, le règlement régissant la prochaine élection qui, selon eux, les

écartent de la course à la présidence de l'instance dirigeante du football congolais, alors qu'ils seraient membres à part entière de la famille du football congolais. Ils proposent que les textes donnent la chance aux anciens footballeurs de «*s'impliquer dans le développement du football congolais*» et ne comprennent pas pourquoi ils sont «*mis à l'écart dans la gestion du football*».

Cependant, on apprend que certains anciens et camarades de ce collectif d'anciennes gloires ne s'inscrivent pas dans cette dynamique. Ils auraient tenté d'apporter des amendements à la déclaration sulfureuse lue par celui qui serait le leader de leur collectif, l'ancien professionnel de Marseille, Le Puy, Lyon, Niort, Jean-Jacques Ndomba "Géomètre". En vain !

Jean ZENGABIO

## COUPE DU CONGO/QUARTS DE FINALE

## AS Otohô et Diabes-Noirs bien partis !

Sans susciter le traditionnel engouement digne d'une Coupe nationale, la Coupe du Congo 2022 n'en constitue pas moins cette année une préoccupation pour ses organisateurs qui ont décidé de la relancer après deux années blanches. La compétition est maintenant à l'étape des quarts de finale et deux des huit clubs en lice, notamment le champion national et son dauphin, ont bien négocié la manche aller.

Ces quarts de finale se sont disputés le dimanche 24 juillet. Séduisante en championnat qu'elle a remporté pour la cinquième fois d'affilée, l'AS Otohô semble encore rayonner en Coupe du Congo. Pour cette première partie des quarts de finale, elle en décousait avec l'Etoile du Congo sur la pelouse du Stade Marien Nguabi et menait au score jusqu'à la 60e minute de jeu, grâce au doublé de Jaurès Ngombé (47e et 57e), quand les Brazzavillois, revendiquant semble-t-il un penalty que l'arbitre n'a pas sifflé, auraient disjoncté et décidé de quitter la pelouse. «*Non sans faire des dégâts sur les installations du stade*», d'après une source. Obligeant l'arbitre à mettre précocement fin au match. Le dernier mot revient à la commission d'homologation et de discipline, qui statuera sur ces supposés incidents. Du bord de l'Océan, les Diabes-Noirs ont ramené une victoire. Ils l'ont obtenue par deux buts d'écart, loin de leur base aux dépens du V.Club-Mokanda. Des buts signés Prince Sossou (48e) et Gracias Basinga (51e), un junior qui fait progressivement son trou dans leurs rangs. Grâce à cette victoire, les "Jaune et noir" ont mis un pied en demi-finale avant la manche retour ce 29 juillet à Brazzaville.

Auparavant, l'AS Cheminots



Etoile du Congo (Ph. d'arch.)

a été épinglé à domicile, elle aussi, par d'autres Brazzavillois en déplacement eux aussi à Pointe-Noire, ceux du CARA, victorieux par 2-1. Pendant ce temps, au Stade Paul Moukila "Sayal" de Dolisie, Inter Club de Brazzaville était battu par ses frères d'armes de même nom : 0-1.

En dépit des victoires des uns et des défaites des autres, les matchs retour restent ouverts et seront peut-être très colorés. On les souhaite plus sportifs. Le football congolais en sortirait grand...

Jean ZENGABIO

## LE SAVIEZ-VOUS?

**Antoine Makoumbou signe en Italie.** C'est désormais officiel, le milieu de terrain congolais Antoine Makoumbou (22 ans) auteur d'un superbe but contre la Gambie a rejoint le club italien de Cagliari, club de série A relégué en deuxième division. Il a paraphé un contrat allant jusqu'en juin 2026.

**Fernand Mayembo à Ajaccio.** Comme on le susurrait, l'international congolais Fernand Mayembo vient de rejoindre officiellement l'A.C Ajaccio. Le défenseur a paraphé un contrat de deux ans plus une en option. A 26 ans, il évoluera pour la première fois en Ligue 1.

**Un point de chute pour Merveil Ndockyt.** Après avoir résilié le contrat qui le liait au NK Osijek, Merveil Ndockyt vient de trouver un nouveau point de chute. Le joueur de 24 ans a signé ce lundi, un contrat de deux ans en faveur de Gorica, l'actuel huitième du championnat croate de première division.

**Yann Mabela en Belgique.** Le Congolais ne sera plus sociétaire du Racing Football Club Union de Luxembourg. Il a filé en Belgique où il portera désormais les couleurs du Royal Excelsior, club de Ligue 2. Le néo-international congolais de 26 ans a réalisé une belle saison 2021-2022 (24 buts toutes compétitions confondues).

**Guy Mbenza en Arabie Saoudite.** L'attaquant congolais dont le prêt par Antwerp de Belgique est arrivé à échéance au WAC du Maroc a rejoint le club saoudien Al Tai Club pour un contrat de 2 ans + 1 en option. Le montant du transfert est estimé à 450000 euros.



**FONDATION SNPC**

# Dons d'équipements médicaux aux hôpitaux de référence Maman Mouébara et général Edith Lucie Bongo Ondimba

Deux établissements sanitaires publics de l'entité administrative d'Oyo, dans le département de la Cuvette: l'hôpital général Edith Lucie Bongo Ondimba et l'hôpital de référence Maman Mouébara ont bénéficié de la Fondation de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), vendredi 22 juillet 2022, des dons de médicaments, de consommables et de matériels (matelas médicaux, mallettes chirurgicales, blouses des sages-femmes et infirmiers).

Outre cela, l'hôpital général Edith Lucie Bongo Ondimba a été doté, en plus, de deux ambulances spécialement adaptées et aménagées pour assurer le transport des malades, des accidentés ou des cas urgents vers cet hôpital ou vers le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, par manque de spécialistes. Une situation constituant un obstacle parmi tant d'autres pour l'hôpital dans l'atteinte de son objectif cardinal qui est celui de sauver des vies.

Les dons ont été remis par Marie Joseph Letembet, secrétaire général de la Fondation SNPC, chef de la délégation de la SNPC, représentant le directeur général Maixent Raoul Ominga. Il a été réceptionné par Gaston Yoka, président du Conseil municipal, maire de la ville d'Oyo, en présence de Tsono Ndzalé, sous-préfet de ce district, du médecin chirurgien, le colonel Jean Raoul Chocolat, du directeur général de l'hôpital général Edith Lucie Bongo Ondimba et de Désiré Mviri, directeur de l'hôpital de référence Ma-

man Mouébara. En procédant ainsi, la Fondation SNPC a répondu promptement aux besoins exprimés par les deux établissements sanitaires publics confrontés à des difficultés pour assurer la qualité des soins aux populations. L'hôpital général Edith Lucie Bongo Ondimba, inauguré le 10 mars 2017, compte 200 lits, mais sa capacité opérationnelle est de 120 lits actuellement. Il reçoit en moyenne 6.000 patients chaque année. Cet hôpital couvre non seulement la zone nord du pays, mais aussi la sous-région Afrique centrale, à travers des malades référés en provenance des pays frontaliers. Unique au Congo, il offre des prestations de dialyse aux malades souffrant des pathologies de reins. L'hôpital de référence Maman Mouébara fut inauguré le 9 octobre 1986 par le premier ministre Ange Edouard Poungui, en présence de Christophe Bouramoué, à l'époque ministre de la Santé et des affaires sociales. Il a un personnel de 88 agents, dont cinq médecins, quatre



Marie Joseph Letembet remettant le don à Gaston Yoka

généralistes et un médecin spécialiste en épidémiologie de nationalité cubaine. Cet hôpital a une capacité de plus de 66 lits. Les dons remis témoignent des rapports de partenariat existant entre les deux hôpitaux et la Fondation SNPC très sensibles aux besoins de fonctionnement de ces établissements sanitaires. Le directeur général de l'hôpital Edith Lucie Bongo Ondimba, le médecin colonel Jean Raoul Chocolat, satisfait du don, a dit: «Nous avons pris cet hôpital dans des conditions difficiles, nous avons eu des problèmes d'hygiène. On n'avait pas d'eau. Dès le début, nous avons fait des plaidoyers au mois de septembre 2021. Neuf mois après, deux points de forage ont été construits. Aujourd'hui, nous n'avons plus des problèmes d'eau au niveau de l'hôpital.

pour le don qui a été fait au profit des malades fréquentant notre hôpital... Toutefois, nous avons toujours des problèmes d'électricité. Il nous faut un branchement sur moyenne tension et un transformateur. L'hôpital est un complexe industriel». Désiré Mviri, recevant le don de la Fondation SNPC en sa qualité de directeur de l'hôpital de référence Maman Mouébara, a indiqué que «c'est un secours soulageant, bien que nos attentes ne sont toujours pas

de fonctionnement. On ne peut qu'être content. Ce don sera géré avec rigueur, parce qu'il répondra au fonctionnement pendant quelque temps».

Après la remise des dons, Marie Joseph Letembet s'est exprimé ainsi: «ces deux hôpitaux nous ont présenté encore d'autres doléances qui sont à l'examen à la direction générale de la SNPC. Les gestes que nous faisons en ce qui concerne les équipements dans ces hôpitaux sont en relation



Les responsables administratifs d'Oyo, le personnel de l'hôpital général et la délégation de la SNPC après la remise du don

On a eu de problème de transfert des malades. Nous avons toujours des problèmes des médicaments, et aujourd'hui, nous avons reçu une dotation importante. Nous ne pouvons qu'applaudir la Fondation SNPC

complées totalement. Notre générosité va à l'endroit du directeur général de la SNPC qui n'a cessé de voler à notre secours. Nous avons tendu la main compte tenu des difficultés de l'heure. L'hôpital n'a pas de budget

avec leurs demandes d'aide. Ces hôpitaux expriment leurs besoins auprès de la Fondation et, si cela obéit à notre programme d'activités ou à notre cahier de charges nous leur apportons notre appui.»

**EVENEMENT**

## Les Brasseries du Congo célèbrent 70 ans d'existence!

**Implantée en République du Congo depuis 1952, la brassicole BRASCO, actrice économique majeure, vient de totaliser ses 70 ans. Le lancement officiel de cette célébration a eu lieu jeudi 21 juillet dernier, à Brazzaville, sous l'autorité de son directeur général François Gazania, en présence du secrétaire général de la société, Yves Makaya. Une conférence de presse a été organisée à cette occasion, pour informer l'opinion nationale et internationale sur les réalisations de BRASCO, ses projections et ses engagements pour les prochaines décennies.**

C'est François Gazania qui a ouvert la rencontre, en évoquant le parcours de BRASCO. «Le parcours du leader brassicole, une success story made in République du Congo est un rare exemple de longévité entrepreneuriale en Afrique... En tant qu'acteur économique majeur et entreprise citoyenne, nous voulons porter un message clair: nous sommes au Congo depuis 70 ans, et là pour durer encore de nombreuses décennies. Pour remercier de leur soutien en l'ensemble de nos parties prenantes, nous les invitons à

célébrer ce moment à nos côtés... Projétons-nous ensemble, vers l'avenir commun», a-t-il dit. En 70 ans, l'entreprise a développé et lancé 19 marques iconiques de bières, boissons gazeuses et prémix. Il s'agit, entre autres, de la Ngok', seule bière locale importée aux Etats Unis en 1991; la Primus, première bière internationale produite au Congo en 1952; la Class et la Mutzig qui ont remporté en 2016 une médaille d'or pour leur qualité supérieure; Coca-Cola et Fanta, parmi les marques de soda les plus célèbres au monde... «Ces succès reflètent le soin que nous accordons à

l'excellence de nos processus brassicoles, à l'innovation et à l'engagement de nos équipes», a fait savoir le numéro 1 de BRASCO. Pour les responsables de la société, cet anniversaire est non seulement un motif de fierté et de profonde joie, mais aussi une occasion d'affirmer que BRASCO est résolument tournée vers l'avenir. Un avenir en commun aux côtés des Congolais puisque BRASCO, c'est aussi près de 850 emplois directs créés au Congo, plus de 70.000 personnes vivant de la vente et de la distribution de ses produits. Enfin, c'est là



François Gazania et Yves Makaya

première entreprise du Congo à former ses employés aux plus hauts niveaux de certifications internationales: les normes ISO 22000, FSSC 22000, ISO 9001 ou ISO 14001. Yves Makaya, secrétaire général de BRASCO, a déclaré: «ce 70<sup>e</sup> anniversaire nous procure une grande joie que nous souhaitons communi-

er à l'ensemble des Congolais...c'est donc l'occasion de rappeler que BRASCO est une entreprise leader, grâce à son obsession pour ses clients et consommateurs; une entreprise tournée vers l'avenir, avec la communauté au cœur de son projet; une entreprise responsable et engagée auprès de la société congolaise. Bref, c'est

tout l'objet d'un programme...». BRASCO nourrit l'ambition de recruter et de former encore plus de jeunes et de talents locaux, afin de contribuer à la montée en compétence des communautés et à la diffusion pérenne du savoir. Elle entend œuvrer en faveur de la sécurité alimentaire. C'est ainsi que pour les 5 prochaines années, elle sera mobilisée sur toute la chaîne de valeur, afin de promouvoir la production durable du maïs, du riz et du sorgho. A cela s'ajoute l'accès des populations à l'eau potable, à l'électricité et aux services de santé. La protection de l'environnement est au centre des préoccupations de BRASCO qui entend de réduire de 50% ses émissions de CO2 (gaz carbonique) d'ici à 2025, pour tendre à une neutralité carbone à l'horizon 2040.